



Les migrants

Lettre 91 aux cercles de silence

Septembre 2024

Il est temps de redynamiser les cercles de silence, car avec ce qu'annonce le nouveau ministre de l'intérieur, les migrants vont être de plus en plus en difficulté. Souhaitons que le ministre qui se dit chrétien lise la bible et en particulier le livre du Lévitique 19, 33 : « *Quand un émigré viendra s'installer chez toi, dans votre pays, vous ne l'exploiterez pas ; cet émigré installé chez vous, vous le traiterez comme un indigène, comme l'un de vous. Tu l'aimeras comme toi-même, car vous-mêmes vous avez été des émigrés dans le pays d'Egypte* ». Il pourrait aussi être judicieux de se rappeler la fable du corbeau et du renard : « Apprenez que tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute ». A chacun d'estimer qui est le flatteur. Peut-être est-ce ainsi qu'on devient ministre, ou qu'on est élu. Donc attendons, mais en silence... durant un cercle de silence. Heureusement il existe en France des personnes et des familles qui œuvrent à un bon accueil des personnes migrantes, en dépit des annonces fracassantes de certains élus, annonces qui sont souvent reprises par les médias, alors qu'elles oublient de citer les actions des personnes accueillantes.

Michel Girard

Table des matières

CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE.....	2
Mesnil-Amelot.....	2
FRANCE.....	4
C'est la rentrée !.....	4
L'immigration est-elle devenue "souvent insupportable" pour Premier ministre?	4
Le ministre de l'intérieur	6
« Accueillons mieux la jeunesse du monde »	11
Bastia	12
Bordeaux.....	13
Calais	14
Lille.....	15
Mayotte	16
Rennes.....	17
Somme	18
MANCHE	19
MEDITERRANEE	22
Géo Barents.....	22
UNION EUROPÉENNE	24
Allemagne.....	24

Belgique.....	27
Bulgarie.....	29
Croatie.....	29
Espagne.....	30
Grèce.....	32
Hollande.....	32
Hongrie.....	33
Italie.....	33
Suède.....	35
Vatican.....	36
EUROPE.....	36
Bosnie- Herzégovine.....	36
Royaume-Uni.....	36
Serbie.....	38
Turquie.....	39
ASIE.....	39
Iran.....	39
AFRIQUE.....	40
Maroc.....	40
Sénégal.....	40
Tunisie.....	43
AMERIQUE.....	45
Canada.....	45
INTERNATIONAL.....	45
TEMOIGNAGE.....	47

CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

MESNIL-AMELOT

En France, plusieurs irrégularités ont été constatées pendant les Jeux olympiques dans les centres de rétention administrative (CRA) et en particulier au Mesnil-Amelot.

Le placement en rétention a "*nettement augmenté*" ces deux derniers mois en France, observe l'accompagnatrice juridique pour la Cimade, une association d'accès au droit et de soutien aux personnes en situation irrégulière. Au 13 août 2024, entre les Jeux olympiques et paralympiques, le CRA n°2 totalisait 113 retenus et le CRA n°3 111 retenus, sur une capacité maximum de 120 personnes. Du jamais vu depuis la période Covid. "*On dépasse à peine les 90 [retenus],* fait-elle remarquer. *Ça a vraiment eu un impact sur les conditions d'enfermement. Il y avait beaucoup de violence entre retenus, mais aussi entre les retenus et les forces de l'ordre. C'était une période où il faisait très chaud, et les conditions d'accès à l'eau au CRA c'est vraiment désastreux. Déjà début*

juillet, ils avaient vraiment du mal, pendant les fortes chaleurs, à pouvoir s'hydrater, boire de l'eau et même prendre des douches correctement."

"Des interpellations liées aux JO, on en a eu pas mal, raconte l'accompagnatrice juridique. Deux Brésiliens ont été interpellés pour suspicion d'escroquerie alors qu'ils essayaient de changer leurs billets aux abords d'un lieu d'épreuve dans Paris. Ils se sont vu notifier une OQTF (obligation de quitter le territoire français), sans délai de départ volontaire, avec placement en rétention immédiat pour menaces à l'ordre public, alors qu'ils avaient leurs billets pour rentrer chez eux quelques jours plus tard."

Autre cas notable : un ressortissant australien a été illégalement expulsé du territoire français. Il avait été interpellé après avoir tenté de s'introduire sur la piste du Stade de France lors de la finale du 100m. Comme mentionné sur la notification de son OQTF, la loi lui donne 48 heures pour contester l'arrêté pris par la Préfecture. Mais quelques heures après son arrivée en rétention, il est renvoyé en Australie, avant l'expiration de ce délai.

Pour accueillir ces *"interpellés des JO"*, la direction du CRA n'a pas hésité à vider le quartier des femmes du Mesnil-Amelot pour le transformer en un *"espace JO"*, rapporte la Cimade, qui n'a découvert son existence que plus tard. Que sont devenues les retenues ? *"Certaines ont été assignées à résidence, d'autres ont été libérés, mais la majorité a été transférée dans d'autres CRA."* Puisqu'il n'existe aucun autre centre habilité à recevoir des femmes en Île-de-France, le choix s'est porté sur le centre de rétention d'Oissel, de Rennes, et celui de Metz. Les deux derniers sont à plus de 300 km de Paris. Une injustice supplémentaire pour ces retenues qui ont droit à des visites de leurs proches et qui peuvent être suivies par des associations locales.

Dans le dernier rapport national sur la rétention (<https://www.lacimade.org/wp-content/uploads/2024/05/Rapport-retention-annee-2023.pdf>) (coécrit par La Cimade, France Terre d'Asile, et d'autres associations d'accès aux droits qui interviennent en CRA), le CRA du Mesnil-Amelot a été pointé du doigt pour plusieurs irrégularités, notamment en matière d'expulsions illégales. Des méthodes qui avaient été reconnues par le ministère de l'Intérieur et qui avait conduit au retrait des équipes de la Cimade, protestant contre ces pratiques illégales, en février 2023.

Autre point noir : la rétention de ressortissants pour lesquels il n'existe pas de possibilité d'éloignement, car le renvoi dans le pays d'origine est impossible ou trop dangereux. En 2023, *"les préfetures n'ont trouvé aucune difficulté à contacter les autorités consulaires de pays en situation de conflit de haute intensité, ou avec lesquelles la France a suspendu ses relations diplomatiques, dans le but d'expulser ces ressortissants vers des zones à risques mortels"*, lit-on dans la fiche descriptive de ce centre, l'un des plus gros d'Île-de-France. L'été 2024 ne fait pas exception. *"Il y a eu de nouveaux des Haïtiens. Même si l'aéroport a effectivement rouvert il y a peu, la situation insurrectionnelle reste dangereuse. Il y a eu également deux personnes soudanaises, un homme du Sud-Soudan, deux Syriens, deux personnes qui viennent d'Afghanistan et deux personnes qui viennent de Gaza"*.

L'avocat de ces retenus palestiniens, racontait récemment la situation ubuesque dans laquelle se trouvaient ses clients. Il rappelle aussi que *"si l'éloignement est impossible, la rétention administrative est injustifiée"*. Renvoyer un ressortissant vers un pays dans lequel il est en danger de mort va, en outre, à l'encontre de la Convention européenne des droits de l'homme, dont la France est signataire.

FRANCE

C'EST LA RENTREE !

Marine Le Pen condamnée pour diffamation envers La Cimade

Le 11 septembre 2024, la cour d'appel de Paris a confirmé la condamnation de Mme Marine Le Pen pour diffamation, après qu'elle a accusé La Cimade d'organiser « *la filière d'immigration clandestine en provenance des Comores* ». Les discours mensongers visant à stigmatiser les associations et les personnes migrantes qu'elles accompagnent, pour attiser ainsi les tensions sociales et les violences, ne peuvent être distillés en toute impunité. Il est heureux que la justice l'ait reconnu à travers cette condamnation pour diffamation

La Cimade

L'IMMIGRATION EST-ELLE DEVENUE "SOUVENT INSUPPORTABLE" POUR PREMIER MINISTRE?

Dimanche 22 septembre, au journal télévisé de France 2, le nouveau Premier ministre a exposé les grandes lignes de sa future politique économique et sociale - redressement des finances publiques, nouvelles discussion autour la loi sur les retraites... - sans oublier le **volet migratoire**. Sans surprise, en nommant le très droitier, le gouvernement ne cache pas la mise en place d'une **ligne ferme en matière d'immigration**.

"*On va faire des choses pratiques, comme tous nos voisins, pour maîtriser et limiter une immigration qui devient souvent insupportable et qui d'ailleurs conduit à ne pas bien accueillir ceux qu'on accueille chez nous*", a déclaré le Premier ministre. L'immigration est-t-elle devenue "insupportable" ? Et l'accueil des étrangers sur notre sol est-il défaillant ?

- L'immigration régulière n'explose pas

La France est dans la moyenne européenne avec 12,8 % de personnes nées à l'étranger vivant sur son territoire, selon l'Insee. À titre de comparaison sur les 447,3 millions d'habitants des 27 pays de l'Union européenne en 2021, 55,4 millions sont nés dans un pays étranger, soit 12,4 % de la population européenne totale. La part des immigrés est donc plutôt contrôlée.

Michel Barnier parle-t-il des personnes déclarant chercher l'asile lorsqu'il évoque une "***immigration insupportable***" ? En 2023, l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) a accordé la protection internationale à 31 400 personnes, contre 27 100 l'année d'avant, et 24 000 en 2021. Mais cet organisme indépendant ne dépend pas du gouvernement et n'est donc pas – en théorie – soumis à des quotas préétablis. Les décisions y sont prises "*indépendamment de toute considération diplomatique et de toute politique migratoire*", a affirmé son directeur actuel en 2019 lors de sa prise de fonctions.

- L'immigration irrégulière n'explose pas

Si le Premier ministre ne vise pas les étrangers en règle, il cible sans doute les migrants entrés de manière irrégulière sur le sol français. Leur nombre est difficilement quantifiable, par définition, puisqu'il comprend des personnes qui se cachent des autorités françaises. Le premier président de la Cour des comptes, auditionné en avril 2024 devant la Commission des lois, avait avancé le chiffre de 439 000 personnes en situation irrégulière en France. "*Un chiffre incertain*", avait-il reconnu "*qui se base sur les bénéficiaires de l'Aide médicale d'État (AME), sachant que beaucoup ne demandent pas l'AME*". C'est donc une estimation "*fiable mais sûrement un peu en deçà de la réalité*". Si l'on se base sur ce chiffre officiel de 439 000, les migrants en situation irrégulière

représentent **moins de 1% de la population française**.

Alors, les arrivées de migrants en situation irrégulière ont-elles bondi ces derniers temps ? Le col de Montgenèvre par exemple, devenu l'un des principaux points de passage de migrants entre l'Italie et la France, fait-il face à un afflux inédit d'exilés ? Non, répond la préfecture des Hautes-Alpes. *"Depuis le 1er janvier [jusqu'au 20 septembre 2024], 2 689 individus en situation irrégulière ont été interceptés à la frontière contre 3 249 l'année dernière sur la même période parmi lesquels 907 individus se déclarant mineurs non accompagnés contre 496 l'an dernier"*. Un chiffre en baisse, même.

Une diminution qui s'explique, entre autres, par une réduction des flux migratoires italiens : 45 000 migrants sont arrivés à Lampedusa depuis le début de l'année contre 132 000 en 2023 à la même période. *"Les personnes en situation irrégulière proviennent essentiellement de l'Italie. Par conséquent, nos flux sont corrélés aux leurs"*, rappelle la préfecture des Hautes-Alpes.

- Les expulsions augmentent

À l'heure où le nouveau ministre de l'Intérieur martèle qu'il faut **"rétablir l'ordre"**, force est de rappeler que la France ne fait pas preuve de *"laxisme"* en ce qui concerne les expulsions. Les éloignements d'étrangers en situation irrégulière ont augmenté ces trois dernières années. Selon les chiffres du ministère de l'intérieur, 22 700 personnes ont été éloignées du pays – volontairement ou par la force en 2023. C'est davantage qu'en 2022 (19 400) et qu'en 2021 (16 800).

- L'accueil des personnes en situation irrégulière est-il défaillant ?

En France, les migrants en situation irrégulière n'ont pas le droit de travailler ni de bénéficier des aides de l'État, hormis l'Aide médicale d'État. Or la plupart des exilés qui se trouvent en France, notamment en région parisienne ou dans le Nord, sont sans-papiers : soit parce qu'ils ne demandent pas l'asile (ils veulent rejoindre l'Angleterre), soit parce qu'ils sont dublinés (leur dossier d'asile dépend d'un autre État européen), soit parce qu'ils ont été déboutés de leur demande d'asile. Tous sont susceptibles d'être détenteurs d'une OQTF (Obligation de quitter le territoire français) et donc d'être expulsés. Pour l'heure, cette catégorie de personnes qui restent illégalement en France sans accompagnement spécifique et sans hébergement, dépendent exclusivement de l'aide humanitaire (ONG, associations, collectifs) pour survivre à la rue.

- Faut-il améliorer l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés statutaires ?

"Il y aura des ruptures, beaucoup plus de fermeté et en même temps de l'humanité", a déclaré le Premier ministre. *"L'humanité"* serait-elle associée à une meilleure prise en charge des demandeurs d'asile ? Des personnes qui, en vertu de la Convention de Genève, peuvent légalement rester sur le sol français en attendant l'instruction de leur dossier. Ces personnes *"que l'on accueille chez nous"*, patientent dans un entre-deux administratifs : ni réfugié statutaire, ni en situation irrégulière. En France, leur hébergement est du ressort de l'Ofii, Office français de l'immigration et de l'Intégration, qui dépend du ministère de l'Intérieur. Les demandeurs sont logés dans des CADA (des centres d'accueil pour demandeurs d'asile) mais ces lieux fonctionnent en quasi-saturation, selon le rapport d'activité (2021-2023) du ministère de l'intérieur. Il faudrait *"actionner conjointement plusieurs leviers : réduire les délais de traitement des demandes, créer de nouvelles places d'hébergement, augmenter la fluidité du parc"*, peut-on lire dans le rapport. Cent quinze mille places sont aujourd'hui disponibles en France *"avec un taux d'occupation de 97 %"*, rappelle le directeur général de l'Ofii.

En Juillet, la Cimade dénonçait encore ce manque de places. *"Il reste en-deçà des besoins d'hébergement car le nombre de demandeurs d'asile en cours d'instance [...] est de 146 000 en décembre 2023"*.

Les réfugiés statutaires peinent aussi à s'insérer dans la société, une fois leur titre de séjour en poche. En sortant des CADA – ou du Dispositif national d'accueil (DNA) – beaucoup n'ont

pas les connaissances suffisantes – ni la maîtrise de la langue – pour accéder à un logement social. Ils sont perdus dans le complexe parcours administratif français et (sur)vivent dans des camps en marge de la société.

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR

"l'immigration massive" n'est-elle pas une chance pour la France ?

Lundi 23 septembre, le nouveau ministre de l'Intérieur, ancien sénateur, membre du parti Les Républicains, a déclaré : "*Comme des millions de Français, je pense que l'immigration massive n'est pas une chance pour la France*". Par les termes "*immigration massive*", il sous-entend que la France serait submergée par les flux migratoires. Tout d'abord, est-ce le cas ?

C'est une réalité que l'immigration augmente en France, comme dans la plupart des pays développés, principalement du fait de la hausse de la population mondiale. Mais cette hausse n'est rien massive. En 2022, 7 millions d'immigrés vivaient en France, soit 10,3 % de la population totale, selon l'Insee. En 1975, la France comptait 7,4 % d'immigrés parmi la population. Et en 1946, les immigrés représentaient 5 % de la population française.

"*La population mondiale augmente et donc il y a de plus en plus d'immigrés et les immigrés ont tendance à aller de plus en plus vers les pays de l'OCDE*", expliquait récemment le chef de la division des migrations internationales à l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Une grande part de ces mouvements migratoires est liée au travail. De ce fait, plus qu'un poids, les immigrés sont une main d'œuvre nécessaire pour les pays vers lesquels ils migrent. "*Il n'y a pas de doute, l'immigration contribue à accroître le PIB*", tout simplement parce qu'en tant que consommateurs, les immigrés dépensent de l'argent pour répondre à leurs besoins en France. En 2016, le FMI estimait qu'une hausse d'un point de pourcentage de la part des immigrés dans la population pouvait conduire à une hausse de 2 % du PIB par habitant.

Alors, l'immigration peut-elle être considérée comme une chance pour la France ? Pour bien des économistes, la réponse est oui, sans ambiguïté. Tout d'abord, parce que les immigrés, du fait de leur âge généralement plus jeune que la moyenne française, contribuent plus aux finances publiques qu'ils ne coûtent. La Seine-Saint-Denis, département qui comprend la plus grande part de personnes issues de l'immigration en France (31,6 % selon l'Insee), est "le 8e département contributeur au financement de la protection sociale et celui qui reçoit le moins de protection sociale par habitant". Et même si le soutien aux familles d'immigrés coûte de l'argent à l'État, leur présence reste très positive, estiment de nombreux analystes. Principalement parce que les immigrés occupent souvent les emplois dans les secteurs professionnels dits "*en tension*", qui ne trouvent pas aisément preneurs parmi les citoyens français.

Les personnes issues de l'immigration sont ainsi surreprésentées dans les secteurs en tension tels que l'aide à la personne. D'après l'Insee, par exemple, en Île-de-France, 60% des aides à la personne sont des émigrées. Selon la Dares (qui dépend du ministère du Travail), en 2017, près de 40 % des employés de maison étaient également issus de l'immigration.

Le secteur de l'hôtellerie-restauration est également concerné. En Ile-de-France, 50 % des cuisiniers et 40 % des employés de l'hôtellerie-restauration sont des immigrés, selon l'Insee. Et une grande partie d'entre eux sont souvent sans-papiers.

"*Quand je passe une annonce pour recruter, il n'y a que des immigrés qui postulent. Ce sont des boulots où il faut accepter de travailler les week-ends, les soirs jusqu'à tard. À Paris, sans les étrangers, les restaurants, ils ne tournent pas !*", assurait en juillet 2024 un restaurateur à Paris.

Enfin, le secteur du bâtiment repose aussi très largement sur la main d'œuvre immigrée. Selon la Dares et l'Insee, 27 % des ouvriers non qualifiés du BTP en France sont issus de l'immigration. En Ile-de-France, la proportion monte à 60 %.

Emmanuel Macron lui-même avait reconnu l'importance de l'immigration pour l'économie française en décembre 2022, alors qu'il était interrogé sur la loi immigration (adoptée par le Sénat en novembre 2023 et promulguée en janvier 2024). *"Aujourd'hui, soyons lucides, est-ce qu'on pense sincèrement que la restauration, les travaux agricoles et beaucoup d'autres secteurs tournent sans immigration ? (...) La réponse est non !"*, avait-il déclaré.

"Expulser plus et régulariser moins", est-ce possible?

"Je peux aller assez loin." Enonce le nouveau ministre : éloigner plus de migrants en situation irrégulière hors de France. Pour ce faire, il a demandé aux préfets de faire davantage, et notamment *"d'expulser plus"*.

Son prédécesseur, entendait expulser 100 % des étrangers *"considérés comme dangereux"*. Le gouvernement avait déjà sollicité les préfets du pays pour qu'ils *"réexaminent dans le détail"* tous *"les cas individuels"*, *"notamment dès lors qu'il s'agit d'étrangers en situation irrégulière"*. Il leur demandait d'augmenter les cadences. Mais accroître les éloignements n'est pas si simple à mettre en place.

Déjà, parce que la loi encadre ces éloignements et détermine ce qui est permis ou pas. *"Il y a des garde-fous procéduraux. On ne fait pas n'importe quoi, n'importe comment. On respecte une procédure préalable pour vérifier que l'expulsion répond à l'État de droit"*, rappelait un avocat spécialiste du droit des étrangers. On expulse déjà les délinquants étrangers. En cas d'infraction graves (comme un meurtre ou une tentative de meurtre), en cas de *"comportements terroristes"* ou en cas *"d'actes de provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence"*, les coupables qu'ils soient en règle ou en situation irrégulière peuvent déjà perdre leur protection ainsi que leur titre de séjour et être expulsés.

Ensuite, le ministre a demandé un coup de main aux préfetures. Mais elles sont débordées. Pour rappel, elles gèrent seules les délivrances des Obligations de quitter le territoire français (OQTF), les placements d'étrangers en situation irrégulière dans les centres de rétention (CRA), les assignations à résidence des étrangers qui doivent être éloignés... *"Elles sont complètement saturées"*, déplorait déjà le Premier président de la Cour des comptes, auditionné en avril 2024 devant la Commission des lois sur la politique française de lutte contre l'immigration irrégulière. Seuls 5% des détenteurs d'une OQTF sont allés en CRA entre 2029 et 2022 ; *"Et sur ces 5%, la moitié a été renvoyé hors de France."*

Il n'est pas certain que le nouveau ministre fera en termes d'expulsions. D'une part, parce que certains étrangers sous OQTF sont inexpulsables, comme les Afghans. La France ne renvoie pas de ressortissants vers ce pays tombé entre les mains des Taliban en août 2021. Ensuite, parce que de nombreux pays, comme le Maghreb ou des pays d'Afrique subsaharienne, ne délivrent pas toujours de laissez-passer consulaires : un document incontournable, délivré par le pays d'origine, pour expulser un ressortissant sans-papiers. Et enfin, plus anecdotique, parce que *"certaines compagnies aériennes refusent d'embarquer les expulsés"*. Au total en France, seules 12% des OQTF sont exécutées, reconnaît le Premier président de la Cour des Comptes. Reste que les expulsions ont augmenté lors du précédent ministère : 2 700 personnes ont été éloignées du pays – volontairement ou par la force en 2023. C'est davantage qu'en 2022 (19 400) et qu'en 2021 (16 800).

Le nouveau ministre souhaite aussi *"réunir dans quelques jours les dix préfets des dix départements où il y a le plus de désordre migratoire pour leur demander [...] de régulariser moins"*. Il a également affirmé vouloir revenir sur la circulaire Valls – une circulaire mise en place en décembre 2012 par Manuel Valls, alors ministre de l'Intérieur.

Le nombre d'AES délivrées reste stable en 2023 par rapport à 2022 (+1,2%) à travers une augmentation pour le motif économique (+ 6,0 %) et une baisse pour le motif familial (-1,1 %).

Création de titres relevant de l'admission exceptionnelle au séjour (AES)

		2019	2020	2021	2022 définitif	2023 provisoire	2023/ 2022
Économique	Salarié	6 988	6 625	8 165*	10 273*	10 771	+ 4,8 %
	Saisonnier/ temporaire	395	374	554*	601*	754	+ 25,5 %
	Total	7 383	6 999	8 719	10 874	11 525	+ 6,0 %
Familial	Membre de famille	4 748	4 105	4 051	5 264	5 768	+ 9,6 %
	Liens personnels et familiaux	17 822	15 592	17 877	17 156	16 399	- 4,4 %
	Total	22 570	19 697	21 928	22 420	22 167	- 1,1 %
Étudiant	Total	666	720	906	1 008	1 032	+ 2,4 %
TOTAL		30 619	27 416	31 553	34 302	34 724	+ 1,2 %

Source : AGDREF/DSED

Champ : France/Tous pays

*données corrigées

Tableau de régularisation d'étrangers sans papiers pour motifs économiques ou familiaux, ces dernières années. Crédit : ministère de l'Intérieur

Les deux déclarations sont liées car la circulaire Valls a permis de régulariser des dizaines de milliers de sans-papiers ces dernières années. Soit par le travail (sous conditions), soit pour motifs familiaux (étrangers parents d'enfants scolarisés...).

En 2023, la circulaire Valls a conduit à la régularisation de 35 000 sans-papiers, un chiffre stable par rapport aux années précédentes, selon les données du ministère de l'Intérieur.

Toutes ces demandes de régularisation ont été étudiées et validées en préfecture. C'est d'ailleurs au préfet que revient la décision finale : il dispose d'un pouvoir discrétionnaire, c'est-à-dire qu'il lui appartient d'accorder ou non un titre de séjour en France, en fonction des éléments d'un dossier, sans justifications. Préfets à qui le ministre demande aujourd'hui plus de fermeté.

Nouer des "accords avec le Maghreb", à l'encontre du droit international ?

"Pourquoi est-ce que l'Italie a jugulé les 2/3 de ses flux, notamment en matière d'immigration irrégulière ? Parce qu'il y a eu des accords avec la Tunisie, avec l'Égypte (...) Faire des accords avec les pays du Maghreb pour qu'il puisse y avoir une rétention de l'immigration, c'est fondamental", a déclaré le ministre, lundi 23 septembre 2024. Il faisait référence à l'accord de l'Italie avec la Tunisie, et avec le soutien de l'Union européenne (UE), destiné à "la gestion des frontières (...), des opérations de recherche et de sauvetage, (...), la lutte contre le trafic de migrants et la politique de retour", qui a coûté 105 millions d'euros, le président tunisien s'engageant à bloquer les départs de migrants vers les côtes italiennes et à augmenter le nombre d'expulsions vers les pays d'origine des exilés. Cette alliance a certes porté ses fruits pour les italiens, mais à quel prix ? (voir numéros précédents Les Migrants). Les Subsahariens vivant en Tunisie sont la cible de violences de la part de la population et des autorités. Agressés par des citoyens, ils sont aussi raflés et abandonnés dans le désert. Lors des interceptions en mer les garde-côtes volent les moteurs des embarcations précaires et laissent dériver les canots pendant plusieurs heures. Ils font aussi des vagues autour des bateaux pour effrayer les naufragés. La commission européenne, mardi 24 septembre 2024, a cependant demandé à Tunis d'ouvrir une enquête sur des témoignages mettant en cause des forces de l'ordre accusées de violences sexuelles sur des migrants : "Lorsqu'il y a des allégations d'actes répréhensibles concernant ses forces de sécurité (...) nous attendons que [la Tunisie] enquête dûment

sur ces cas", a enjoint lors d'un point presse une porte-parole de la Commission.

Bruno Retailleau ne s'en est pas fait l'écho, mais l'Italie a aussi signé un accord avec la Libye, qui depuis 2017, forme les garde-côtes libyens et leur fournit du matériel pour stopper les embarcations en mer. Les garde-côtes réputés pour leur brutalité, interceptent depuis sept ans une 14 000 migrants en Méditerranée et les ramènent de force vers la Libye. Ils y sont maltraités dans les prisons libyennes : torture, meurtres, viols, rançonnages, tabassages... Mais l'UE continue son aide financière, bien qu'un rapport est reconnu que les autorités libyennes ont recours à une « *usage excessif de la force* » envers les migrants

L'Espagne aussi a noué des accords avec plusieurs États africains pour essayer d'enrayer l'immigration irrégulière. Depuis des années, le Maroc repousse les migrants loin des côtes en échange d'une importante somme d'argent. Dans ce pays aussi, les violations des droits des exilés sont légion, selon des ONG.

L'Aide médicale d'État est-elle trop "attractive" pour les migrants ?

"Je ne veux pas [...] que la France soit le pays le plus attractif d'Europe pour un certain nombre de prestations sociales, d'accès aux soins", a déclaré le nouveau ministre de l'Intérieur, lundi 23 septembre 2024 sur TF1, en référence aux migrants sans-papiers qui viendraient en France pour profiter des aides médicales. Le locataire de la place Beauvau souhaite la remplacer par une "*aide médicale d'urgence*", qui existe déjà. Les personnes en urgence vitale sont soignées en France peu importe leur situation administrative. Cette prise de position n'est pas inédite dans les rangs de la droite. L'année dernière, lors des débats sur la loi immigration, la droite sénatoriale avait déjà tenté de supprimer l'AME. Mais la mesure avait été censurée par le Conseil constitutionnel. L'AME est une aide sociale qui garantit aux étrangers en situation irrégulière présents depuis au moins trois mois sur le territoire français la prise en charge de certains soins médicaux. C'est la seule aide dont peuvent bénéficier les sans-papiers en France.

Selon l'ONG Médecins du Monde, elle concerne surtout les personnes les plus précaires, majoritairement des personnes travaillant de manière informelle dans les secteurs du BTP, de la restauration, de la livraison. L'AME ne relève pas que de l'urgence vitale, le panier de soins qu'elle propose touche de nombreux secteurs médicaux : dentaire, ophtalmique, vaccinal, gynécologique...

Ces soins sont bien remboursés par l'État, mais sur une base tarifaire de la sécurité sociale. Cela signifie que le migrant a souvent un "*reste à charge*", une facture à régler. Exemple : si un sans papier a besoin d'une couronne dentaire à 500 euros et que la base de remboursement est de 100 euros, le migrant devra payer de sa poche 400 euros. En réalité, la plupart des soins sont donc inaccessibles financièrement aux bénéficiaires de l'AME. "*Les gens font souvent la confusion. L'AME ne paie pas 100 % de la dépense, elle paie 100 % du tarif de la sécurité sociale*", expliquait déjà, en 2022, le coordinateur du pôle social du Comede (Comité pour la santé des exilés) à Paris. En outre, contrairement aux autres assurés sociaux en France, les bénéficiaires de l'AME n'ont pas le droit à certaines prestations, comme les cures thermales, la procréation médicalement assistée (PMA) ou les frais de transport.

Peu de sans-papiers ont recours à l'AME

Réformer l'AME serait un "*non-sens*" en termes de santé publique, pour le coordinateur du programme mineurs non accompagnés de médecin du Monde. "*Si on ne permet pas aux étrangers de se soigner, ils vont tomber malades. Et s'ils tombent malades, il y a de grandes raisons que la population tombe malade elle aussi [...] Si les étrangers n'ont plus accès à l'AME, ils vont sursaturer l'hôpital public.*"

Cette nouvelle offensive du ministre contre l'AME ne plaît pas non plus à tous dans le gouvernement. "*Une suppression ne serait pas acceptable parce que l'aide médicale d'État, au-delà de venir en aide aux étrangers sur le territoire, est un dispositif de santé publique*", a assuré, mardi 24

septembre, la ministre de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques.

Très peu de gens bénéficient de l'Aide médicale d'État. Par exemple, les sans-papiers qui dépendent des centres d'accueil de soins de Médecins du Monde (Caso), souscrivent peu à l'AME. Parmi leurs bénéficiaires, 8 étrangers sur 10 n'y ont pas recours, ont-ils déclaré dans un rapport. Il n'y donc pas selon les ONG "*d'appel d'air*" d'un prétendu "*tourisme médical*". 439 000 personnes sont actuellement bénéficiaires de l'AME en France. Un chiffre qui pourrait être bien plus important. Tous les étrangers sans papiers ne sont pas inscrits à l'AME.

Enfin, le budget de l'AME ne représente que 0,47 % de celui de l'assurance maladie – une proportion stable depuis des années. Et une goutte d'eau dans le budget de l'État.

Le nouveau ministre de l'Intérieur, symbole d'une droite dure conservatrice

Figure d'une droite libérale-conservatrice aux convictions inflexibles, partisan d'une "*politique de civilisation*", le nouveau ministre de l'intérieur, de par sa radicalité risque de faire grincer des dents dans l'opposition de gauche, mais aussi dans le camp présidentiel. Il était d'ailleurs un opposant farouche au rapprochement entre la Macronie et Les Républicains. En acceptant, à 63 ans, de figurer dans le nouveau gouvernement le ministre de l'intérieur s'est d'abord assuré que cette configuration gouvernementale s'approcherait plus d'une "*cohabitation*" que d'une "*coalition*".

Le sénateur vendéen, patron stratégique du très puissant groupe LR du [Sénat](#) depuis 2014, n'a cessé en sept ans de s'attaquer frontalement au "*en même temps*" macroniste et au tripartisme, "*poison de la République*". "*Cela sclérose la France et la conduit dans le mur*", scandait-il encore durant l'été face aux appels à une coalition. "*Celui qui pourra me faire retourner ma veste n'est pas encore né*". Mais avec le nouveau premier ministre, la donne a changé. "*C'est notre homme, l'homme de la famille*", et "*on a la certitude qu'il ne sera pas un collaborateur*" du président, martèle le désormais ministre de l'Intérieur. L'ancien président de la région des Pays de la Loire arrive place Beauvau avec son triptyque : "*ordre*", "*autorité*", "*fermeté*". "*Il n'y va pas pour faire une politique centriste, c'est sûr. Il va y aller franco*", prévient un sénateur centriste.

Sur l'**immigration**, l'ancien du Mouvement pour la France (MPF) n'est pas du genre à lâcher du lest. En témoigne la bataille engagée en décembre avec l'ancienne première ministre sur **la loi immigration, considérablement durcie** après d'âpres négociations entre LR et Matignon. "*J'ai tiré tout ce que j'ai pu tirer, je n'ai rien laissé passer*", confiera-t-il quelques jours plus tard, relatant ce bras de fer. Avec une double victoire personnelle à la clé: l'adoption d'une loi de son inspiration Retailleau et la fracturation du camp présidentiel.

Sur les réformes sociétales, cet opposant au mariage pour tous risque aussi de faire grincer. Au printemps, même en minorité - rarissime pour lui au Sénat -, il menait encore la bataille contre l'inscription de l'IVG dans la constitution. Quant au projet de loi sur la fin de vie, voulu par le président, c'est "*une loi d'euthanasie*", tonne le Vendéen à la silhouette mince et aux fines lunettes.

"*Depuis un an, il ne fait que se radicaliser en imposant ses positions extrêmement dures*", s'inquiète un cadre du camp présidentiel au Sénat. "*Qui est assez fou pour gouverner avec Retailleau ?*", s'interrogeait pour sa part une ministre sortante ces derniers jours.

À gauche, certains ressortent aussi des déclarations polémiques, comme lors des émeutes de juin 2023, lorsqu'il établissait un lien entre l'immigration, ces débordements et "*une sorte de régression vers les origines ethniques*" de la part des "*deuxième et troisième générations*".

Chez LR, on dresse au contraire le tableau d'un homme "*à l'écoute*", "*qui sait s'arrondir*", et on salue l'équilibre du duo qu'il forme avec le président du Sénat, capable de préserver l'unité du premier groupe parlementaire de la chambre haute, beaucoup plus discipliné que son homologue de l'Assemblée nationale... La garde rapprochée de cet insatiable lecteur vante aussi "*l'intelligence*" et la "*force de travail*" de son chef de file, tout comme le talent d'orateur de celui qui s'exprime toujours

sans la moindre note, citant de mémoire nombre d'auteurs et de penseurs pour nourrir son propos.

Fidèle parmi les fidèles de François Fillon en 2017, candidat à la présidence de LR en 2022 battu par Éric Ciotti, il a voté blanc au second tour de la dernière présidentielle.

On peut estimer que la politique migratoire risque de s'aggraver pour l'accueil des migrants

Le Communiqué de presse de La Cimade, du 6 septembre 2024 garde tout sa valeur.

Les élections législatives anticipées, qui ont failli consacrer l'arrivée de l'extrême-droite au pouvoir, ont été l'occasion d'une mobilisation massive de la société civile, de millions de citoyennes et de citoyens, pour défendre nos principes républicains, éviter le basculement vers l'abîme démocratique qu'aurait entraînée une victoire du RN et de ses soutiens.

Au lendemain de cette séquence apparaissait une nécessité : tracer un chemin alternatif pour combattre véritablement l'extrême-droite et ses idées dans la durée, avec la conscience de l'ampleur du défi restant à accomplir. Et permettre de faire renaître l'espoir d'une autre société, construite sur la solidarité, l'accueil, la garantie de l'égalité entre toutes et tous.

Dès lors, un impératif s'annonçait : tourner le dos à des politiques qui, tout en prétendant combattre l'extrême-droite, ne conduisent en réalité qu'à la renforcer, en reprenant ses mots, ses théories, ses propositions ; la promulgation de la loi asile et immigration en janvier 2024, revendiquée comme victoire idéologique par le RN, en étant l'une des illustrations les plus emblématiques.

De ce point de vue, la nomination au poste de Premier Ministre de monsieur Michel Barnier, qui laisse craindre la perpétuation d'une surenchère de stigmatisation et d'atteinte aux droits des personnes migrantes, que la droite et l'extrême-droite réclament déjà, ne peut susciter qu'incompréhension et effarement ; ses positions exprimées sur les questions migratoires, les propositions de démantèlement de l'Aide Médicale d'Etat, de remise en cause des engagements constitutionnels et internationaux de la France, s'étant avérées particulièrement outrancières et répressives.

Alors que ne cessent de progresser les idées de haine et de rejet de l'autre, alors que de nouveaux naufrages dramatiques dans la Manche et la Méditerranée sont venus montrer encore une fois le caractère inefficace et mortifère de politiques migratoires construites selon les seules boussoles de la fermeture et de la répression, nous voulons solennellement dire au Premier Ministre et à son futur gouvernement l'urgence absolue, pour les personnes migrantes, pour l'ensemble de notre société, pour l'avenir de notre démocratie et pour nos principes républicains, d'un changement profond d'orientation politique et idéologique sur les questions migratoires.

Et en appeler à toutes et tous, citoyennes et citoyens, acteurs sociaux, associatifs... pour que ce message soit plus que jamais incarné, relayé et défendu ; pour faire de l'accueil et de la solidarité, du respect des droits et de la dignité des personnes, le socle commun de notre société.

https://www.lacimade.org/presse/nomination-du-premier-ministre-face-a-lincomprehension-et-leffarement-lurgence-dun-changement-profond-dorientation-politique-sur-les-questions-migratoir/?utm_source=NL092024

« ACCUEILLONS MIEUX LA JEUNESSE DU MONDE »

À rebours des discours de peurs et de rejets, le maire de Saint-Brieuc, un élu de Nantes métropole, et d'autres représentantes du mouvement « Place publique », plaident pour que la France et l'Europe élaborent une politique responsable à l'égard des jeunes migrants.

« Nous trouvons normal que nos enfants puissent construire leur vie ou une partie de celle-ci dans un autre pays, en Europe ou ailleurs. La mobilité constitue une richesse qu'en France et en Europe nous pouvons offrir à notre jeunesse notamment grâce au programme Erasmus. Sur

d'autres continents, cette mobilité ne se présente pas sous les mêmes auspices. De nombreux jeunes sont forcés de fuir leur pays pour échapper aux conflits, aux difficultés économiques, aux effets dévastateurs du changement climatique. D'autres rêvent tout simplement d'ailleurs, comme nos enfants, et veulent s'émanciper dans la découverte du monde. Rêver sa vie ne doit pas être l'apanage des enfants bien nés.

Si nous devons garantir la protection des jeunes qui fuient les persécutions et offrir des opportunités à ceux qui rêvent d'Europe, nous échouons à remplir cet objectif en raison de nos législations et politiques restrictives qui bloquent l'accès au continent et précarisent ceux qui sont déjà à nos côtés.

Partout en France, des milliers de jeunes étrangers, qu'ils soient mineurs non accompagnés ou dans leur majorité naissante, vivent dans la précarité et l'insécurité. C'est le cas de celles et ceux qui n'ont pas la chance d'être accompagnés dans des structures adaptées ou accueillis par des particuliers et qui sont livrés à leur sort dans des chambres d'hôtels. Il se passe tout, et souvent le pire, dans ces hôtels où certains jeunes finissent par tomber dans l'enfer des réseaux de drogue et de prostitution, ou entre les mains d'adultes malintentionnés.

Nous sommes nombreuses et nombreux, en Bretagne, comme ailleurs, à penser que c'est le rôle de la République de garantir à ces jeunes une juste protection et de leur offrir une perspective de formation dans nos écoles et de travail dans nos entreprises publiques ou privées. Nous savons que ces jeunes sont une incroyable richesse là où ils s'implantent. Et à l'inverse de la pensée simpliste et sans fondement de l'extrême-droite, la jeunesse du monde ne concurrence pas notre jeunesse française, elle la compose. Alors il ne s'agit pas d'ouvrir nos frontières, ni de les fermer d'ailleurs. Il s'agit de protéger ces jeunes et d'organiser les parcours éducatifs et professionnels de celles et de ceux qui « rêvent ou ont besoin d'Europe ». Faciliter la délivrance de titres de séjour et tisser des espaces de circulation entre nos territoires et leur pays d'origine pour que cette jeunesse puisse librement se construire plutôt que d'être condamnée à la clandestinité et livrée à l'exploitation dans nos villes et nos villages.

Les États européens doivent bâtir une Europe apte à accueillir et accompagner cette jeunesse du monde en organisant l'entrée, le séjour et les circulations, en renforçant les dispositifs de protection, en soutenant financièrement les acteurs publics et privés qui accompagnent ces jeunes et en finançant mieux les services publics et privés qui agissent à leur côté.

Nous avons la chance de pouvoir accueillir la jeunesse du monde. Quel autre continent attire à ce point ? Le sordide et le désespoir ne peuvent plus être notre horizon commun. Nous pouvons décider de transformer un immense gâchis en grande réussite pour nos jeunes, pour nos sociétés. »

<https://www.ouest-france.fr/reflexion/point-de-vue/point-de-vue-accueillons-mieux-la-jeunesse-du-monde-5a0a12de-7733-11ef-af8b-aac5361e868f>

BASTIA

Vives tensions en marge de la projection d'un documentaire sur SOS Méditerranée

Les représentants de « l'Union des droites de Haute Corse », "Il y a beaucoup de gens qui ont été subventionnés, et beaucoup de petits groupuscules", estiment en réponse au grand écart de mobilisation entre les deux groupes. "Les nôtres, la différence c'est qu'ils ne sont pas à la retraite et qu'ils travaillent encore à cette heure-ci". En conclusion sa "manifestation d'un désaccord politique" : "Ca n'est pas le fait du migrant singulier qui est un danger. C'est que, si vous importez une masse trop importante d'un pays, vous en apportez les problèmes. Si ça vient du tiers-monde vous apportez la tiers-mondialisation".

Un discours à mille lieues de celui porté par « Femu a Corsica. » "Nous respectons les idées de tout le monde mais nous ne nous laisserons jamais imposer de ne pas pouvoir visionner un film, sauver des gens, être des gens ouverts et accueillir des gens parfois dans la misère", rétorque le vice-président de l'assemblée de Corse et directeur du Sis de Haute Corse vives tensions ont éclaté

devant Le Régent, à Bastia, en marge de la diffusion d'un documentaire sur les missions de sauvetage de l'Océan Viking. Des appels à la mobilisation avaient été lancés par différents partis politiques et associations.

L'organisation de différents événements autour de la venue de l'ONG SOS Méditerranée en Corse n'en a pas fini de créer la polémique. Ce .

. *"C'est ce qu'on est ! Simu Corsi. Anch'elli, sò Corsi. Si sbaglianu di strada. Il ne s'agit pas de dire qu'on va accueillir des milliers de migrants, c'est un faux débat ! Il s'agit de dire qu'on se doit de sauver des gens. En tant que président de Sis, vous vous doutez bien que je ne vais pas choisir, ni qui je sauve, ni qui je vais secourir ."*

BORDEAUX

Des parents d'élèves logent temporairement des étrangers

Des enfants scolarisés le jour dorment dehors, avec leurs parents, la nuit. Une mère isolée albanaise et ses deux enfants en situation de handicap seront à la rue mardi 17 septembre 2024. Les parents lancent donc un appel pour l'aider. Habités à ce genre de situation, ils ont monté un collectif pour se relayer et héberger d'autres familles par le passé, mais la situation n'est pas tenable et ils sont épuisés.

Avec son frère et sa mère, ils sont arrivés il y a 2 ans en France. *" En Albanie, je subissais des violences conjugales , explique la mère. J'ai divorcé et à partir de là, on m'a rejetée avec mes enfants handicapés, alors qu'ils avaient besoin d'un suivi à l'hôpital. J'ai été menacée par mon ex-mari, j'ai dû partir ."* Rapidement, cette mère de famille a obtenu un titre de séjour et a pu être hébergée grâce à des associations ou des organisations liées à l'Etat. Depuis mars 2024, le SAIO, qui gère le numéro d'urgence 115, la loge dans un hôtel du quartier. Mais le dispositif d'urgence est temporaire, et un courrier indiquant qu'il arrive à son terme demande à la famille de quitter les lieux.

Depuis, elle n'a trouvé aucune solution. *" Forcément, je pense à dormir dans un parc, ou bien à l'arrêt de tram, je ne sais pas" , se questionne la mère. Sa détresse est palpable. Une amie qui l'aide pour la traduction par téléphone, explique que depuis quelques temps, son petit garçon se lève la nuit, tourne en rond, car il comprend qu'ils vont bientôt être dehors. Lui va à l'école car il arrive à marcher malgré sa neurofibromatose. Sa sœur, douze ans, ne se déplace qu'en poussette, également atteinte de troubles psychiques. Parce qu'elle fait régulièrement des crises, sa mère ne peut pas loger dans le même espace de vie qu'une famille, comme celle de l'accueillant. Lui cherche quand il peut pour eux "un endroit avec une petite dépendance, quelque chose de séparé d'une maison. J'espérais compter sur le regain d'intérêt des jeux paralympiques, où cette dimension d'inclusion du handicap a été rendue visible."*

Des parents d'élèves ont accueilli deux familles pendant quelques mois l'hiver dernier : des ressortissants albanais et géorgiens. Deux familles qui sont aujourd'hui à l'abri et en colocation grâce à la mise à disposition d'un appartement libre par d'autres parents du collectif, auxquels ils versent un loyer. Mais avec la multiplication de ces cas, l'épuisement des parents solidaires se ressent. C'est dans leur maison sur deux étages qu'ils ont hébergé pendant près de 2 mois la famille albanaise. Dans une pièce de vie, le salon, les parents dormaient sur le canapé avec leur petite fille de 18 mois. Pour leurs deux autres enfants, c'était camping dans la chambre de ceux du couple. Un autre personne a hébergé la seconde famille, qui avait fui la Géorgie, car elle ne pouvait pas *"ne pas réagir"* face à la situation. *"La petite fille, le matin, elle disait à la maîtresse : je dors là-bas, dans le parc !"* Parallèlement, elle a multiplié les sollicitations des pouvoirs publics, en alertant sur le fait que ce n'était pas leur rôle, mais sans succès.

Malgré une riche expérience, la cohabitation n'était pas de tout confort : la place manquait et les familles étaient très gênées, avaient peur de déranger, *"c'était compliqué aussi pour eux, pour leur dignité"*. Malgré les contraintes, *"on a vécu des choses tellement fortes ensemble que ça m'émeut encore."* Aujourd'hui cette famille prépare son retour au pays, car des élections approchent. Pour les

parents d'élèves, c'est bien la preuve que ces besoins d'asile sont souvent temporaires, contrairement aux idées reçues. Si rien n'est trouvé pour la mère albanaise et ses enfants, le collectif se remobilisera pour faire réagir les pouvoirs publics

<https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/a-bordeaux-des-parents-d-eleves-de-la-benauge-alertent-une-mere-albanaise-et-ses-enfants-handicapes-bientot-a-la-rue-2378549>

CALAIS

Une journée avec le bus de l'accès aux droits à Calais

Trois lundis par mois, une équipe composée de bénévoles et d'étudiants se rendent avec le bus de l'accès aux droits de l'Université Catholique de Lille à Calais pour informer de leurs droits les personnes exilées.

Chaque lundi du bus de l'« accès aux droits » commence par ce temps collectif des bénévoles venus de Lille mais aussi des autres groupes de toute la région. Né en 2022 grâce à un partenariat avec l'Université Catholique de Lille, cette « permanence mobile » s'inscrit dans la lignée d'une initiative de La Cimade en 2018 et 2019 lorsqu'un camping-car se rendait sur les campements de Grande Synthe pour assurer un accompagnement juridique des personnes exilées qui le souhaitaient. Depuis 2019, le Bus de l'accès aux droits fait durant la semaine des permanences « *de droit commun* » sur la métropole lilloise, en partenariat avec les avocats du Barreau de Lille. Un vendredi sur deux, il se rend de nouveau à Calais, en compagnie d'avocats du Barreau de Boulogne-sur-Mer.

Le bus est aménagé spécialement pour des permanences d'accès aux droits, avec des petits carrés pouvant accueillir jusqu'à 4 personnes et des rideaux préservant la confidentialité des échanges. A bord de ce bus de l'accès aux droits, le groupe de La Cimade retrouve celui de l'Université catholique de Lille composé aussi d'étudiants en Master de droit dans le cadre d'un module qui promeut le « *service learning* » : l'apprentissage du droit se fait sur le terrain, en action. Cette forme de pédagogie a plusieurs objectifs comme l'explique la coordinatrice : « *Cela les force à mener un entretien avec une personne, à acquérir des connaissances et compétences... C'est une première expérience qui leur sera bénéfique pour leur carrière professionnelle.* » « *C'est une permanence vraiment particulière car on n'est pas dans nos locaux habituels, dans notre « confort », donc je pense que ça crée des liens supplémentaires.* »

Arrivé à Calais, le bus se gare devant l'accueil de jour du Secours Catholique. Ce lieu offre un endroit aux personnes exilées pour laver leurs affaires, charger leur téléphone ou simplement souffler. Les personnes rencontrées ne parlant pas le français, le rôle des interprètes est fondamental. Sans eux, ces permanences juridiques ne pourraient pas avoir lieu. Certains traducteurs sont des migrants qui ont décidé de s'engager comme bénévoles car ils maîtrisent l'arabe, et ont de bonnes qualités d'écoute et d'empathie. Plusieurs types de situation reviennent régulièrement comme des demandes d'asile ou de regroupement ou réunification familiale. Beaucoup de personnes sont en procédure Dublin. Un sentiment d'impuissance est plusieurs fois rapporté par les bénévoles, notamment devant la dureté des récits qui leur sont partagés.

Finalement, bien souvent, au-delà de l'aide juridique, c'est l'écoute et l'empathie qui priment. Même dans les cas où aucune solution concrète ne peut leur être apportée, certaines personnes accompagnées ont besoin d'être écoutées et de décharger tout ce qu'elles ont vécu.

Cette permanence hors les murs, à la rencontre de personnes dans des situations de vulnérabilité extrême peut être assez éprouvante, y compris pour les personnes écoutantes. Le trajet de retour est l'occasion de débriefer et de mettre des mots sur les situations rencontrées. Pour le président de La Cimade Nord-Picardie : « *L'importance du retour est essentielle. Il y a une solidarité quels que soient les gens présents dans le bus, il y a une solidarité entre nous qui est essentielle* ».

En deux ans, les bénévoles de La Cimade et les étudiants de l'Université Catholique de Lille ont rencontré ensemble plus de 400 personnes. Le Bus de l'accès aux droits repart fin août sur

la route de Calais pour continuer à accompagner les personnes exilées et prêter une oreille attentive à leur histoire.

https://www.lacimade.org/une-journee-avec-le-bus-de-laces-aux-droits-a-calais/?utm_source=NL092024

LILLE

Des jeunes migrants en recours de minorité invitent les élus à venir voir leurs conditions de vie

"Le camp s'installe dans le temps et donc il commence à faire partie du patrimoine" explique Utopia 56, de manière volontairement un peu provocatrice, l'invitation lancée aux élus et *"dirigeants d'institutions décisionnaires"* à venir visiter le camp de migrants de Bois Blancs, à Lille, à l'occasion des Journées du patrimoine, samedi 22 septembre 2024.

Les jeunes qui vivent dans ce campement installé dans la plaine des Vachers veulent montrer aux élus leurs conditions de vie, dans l'espoir que soit enfin trouvée une solution d'hébergement pérenne. *"Pour l'instant, toutes nos initiatives [pour alerter sur cette situation] sont restées sans réponse"*, déplore la coordinatrice d'Utopia 56 à Lille. Pourtant, les conditions de vie des jeunes sont plus que difficiles. Le campement a été installé dans un parc du quartier de Bois Blancs et ne dispose que d'un point d'eau et d'une unique cabine de toilettes en mauvais état. Les adolescents y dorment sous des tentes fournies par Utopia 56. Pour manger, ils se rendent aux distributions alimentaires organisées dans la ville et reçoivent le soutien d'un collectif d'habitants lorsque celles-ci n'ont pas lieu.

Les premiers mineurs en recours se sont installés là fin janvier 2024 et, depuis, le campement ne cesse de grossir. *"Avant l'été, les jeunes étaient une quarantaine et ils sont maintenant entre 60 et 70"*, détaille-t-elle. *"À Lille avant, il y avait le campement de Lille-sud, qui s'était créé en mai-juin 2022 et avait également rapidement pris de l'ampleur"*, rappelle la responsable. En novembre 2023, quelque 70 jeunes exilés vivaient dans ce camp. *"On a souvent demandé des mises à l'abri et il y a finalement eu un appel de l'évêché du Nord à héberger ces jeunes et plusieurs paroisses les ont accueillis sous forme de mise à l'abri de nuit"* l'hiver dernier. Mais ce dispositif, qui reposait uniquement sur des bénévoles, ne pouvait pas durer indéfiniment. Il n'a pas été reconduit pour le moment. Les jeunes, eux, continuent pourtant à arriver et les mineurs non reconnus comme tels mais en attente d'une décision de justice sont de plus en plus nombreux.

Face à la situation de ces jeunes, *"les différentes institutions [mairie, département, métropole européenne de Lille] se renvoient toutes la balle"*. Alors, les jeunes habitants du campement et Utopia 56 espèrent que l'événement de samedi poussera les élus et membres de différentes instances à se mettre autour d'une table pour trouver une solution au problème. Plusieurs élus à la mairie, au département et des députés ont déjà indiqué qu'ils seraient présents, selon Utopia 56.

À Lille, comme à Paris, les mineurs non accompagnés en attente d'une décision de justice sur leur minorité se retrouvent dans un vide juridique qui empêche leur prise en charge. Considérés comme adultes par les autorités au terme d'un premier examen souvent expéditif, ils sont refusés dans les centres d'hébergement pour adultes car ils affirment être mineurs.

Au terme de l'évaluation de minorité réalisée par les départements (chargés de prendre en charge les mineurs non accompagnés), environ 20 % des jeunes exilés sont reconnus mineurs et pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE), indiquait en 2023 l'association des départements de France dans les résultats d'une enquête. Mais beaucoup contestent cette décision et présentent un recours devant un juge des enfants qui statue à son tour sur leur situation. En 2022, l'enquête menée par la Coordination nationale jeunes exilés en danger établissait qu'environ 60% des jeunes ont été reconnus mineurs à la suite d'un recours devant le juge.

Pendant cette rencontre, où journalistes, magistrat.es et citoyens étaient présents, les jeunes ont pu témoigner de leur quotidien, montrer cet espace qu'ils appellent, malgré tout, "chez nous", et alerter sur leur situation. Ils ont pu parler de la peur qu'ils ressentent quand ils vont se coucher, de l'insécurité à vivre dehors, de ne pas retrouver ses affaires en rentrant le soir ou encore

de retrouver le campement détruit. Ils ont pu parler du froid, de la pluie et de l'inquiétude lié à leur avenir : prendre du retard dans leur apprentissage du français, de l'anglais ou des mathématiques, faute de ne pas pouvoir aller à l'école. Ils ont pu parler de l'interminable attente de la décision du juge des enfants, et de la peur de ne pas être reconnus mineurs. Ils ont pu parler de l'urgence d'obtenir une mise à l'abri avant l'hiver. Avec dignité, ils ont pu rappeler l'essentiel : la France doit les protéger, au moins jusqu'à décision finale du juge des enfants, en vertu du principe de présomption de minorité.

Utopia 56

MAYOTTE

Née en France et mère de 6 enfants, elle est le symbole des expulsions expéditives

Le 20 août 20224, alors qu'elle était en route pour déposer son dossier de demande de nationalité française, cette femme, née en France et mère de six enfants, âgés de 2 à 10 ans qui sont seuls avec leur grand-mère, pourtant malade, a été interpellée par la police. Un fait banal à Mayotte, où les contrôles sont réguliers. Dans une décision adressée à l'État français, la Défenseure des droits a dénoncé des contrôles d'identité policiers illégaux ciblant les migrants. Ici, plus de 40% des 321 000 habitants de Mayotte sont de nationalité étrangère, dont la majorité sans-papiers, venus principalement de l'archipel voisin des Comores.

"Mais cette fois-ci, malgré le fait que j'ai montré les actes de naissance de mes enfants, les certificats de scolarité et mes papiers, on m'a dit : 'Madame, on va vous renvoyer vers les Comores'". "J'ai protesté, je leur ai dit que je n'avais rien à faire aux Comores, que ce n'était pas chez moi et que je ne connaissais personne là-bas. J'ai dit et redit que j'étais née à Mayotte, que ma mère et mes enfants étaient ici. Mais ça n'a rien changé". Un choc pour cette Comorienne née à Mayotte, où elle n'a jamais mis les pieds. Si à l'âge de 27 ans elle ne dispose pas de la nationalité française grâce au droit du sol, c'est parce que l'état civil de Mamoudzou, la préfecture de l'île, a perdu son acte de naissance en 2011. Il aura fallu des années, l'aide de la Ligue des droits de l'homme et plusieurs saisies de la justice pour qu'elle obtienne enfin ce précieux sésame en août 2024, soit 13 ans durant lesquels elle n'a pas pu faire valoir ses droits.

Depuis quatre semaines maintenant, la mère erre aux Comores. "Quand je suis descendue du bateau, je ne savais pas où aller. J'avais perdu espoir", raconte-t-elle. Hébergé d'abord par une femme à qui elle a imploré à l'aide en sortant du bateau, elle vit aujourd'hui chez la sœur d'un homme qui a été expulsé le même jour qu'elle. *"Je l'ai rencontré sur le bateau. Il m'a aidé. Je passe d'habitation en habitation, c'est difficile"*, elle qui n'a aucune famille aux Comores. Cette situation est *"incroyable"*, selon le référent de la Ligue des droits de l'homme à Mayotte, qui a alerté plusieurs fois les autorités. *"Elle serait française, aujourd'hui, si la mairie n'avait pas perdu son acte de naissance. Quand je l'ai accompagnée, un agent a dit 'encore elle', en soufflant. Ça faisait plus de 10 ans qu'elle demandait un document auquel elle avait droit"*.

Ce qui l'indigne aussi, ce sont les raisons qui ont mené à l'expulsion de cette femme. Selon l'Obligation de quitter le territoire français (OQTF) la jeune femme a été éloignée vers les Comores car elle ne peut *"justifier être entrée régulièrement à Mayotte"* alors qu'elle est née en France, comme le confirme son acte de naissance. Ainsi, le document poursuit que l'expulsion *"ne [porte pas] une atteinte disproportionnée au droit de l'intéressée au regard de sa vie privée et familiale"*. Elle a pourtant insisté sur la présence de ses six enfants à Mayotte au moment de son expulsion. Elle assure également avoir refusé son éloignement alors que le document stipule qu'elle *"a fait part de son intention de quitter le département de Mayotte de manière volontaire"*.

"C'est la machine à expulsion qui tourne. C'est terrible. On n'aide pas les gens ici. Elle n'aurait dû avoir aucun problème dans sa vie. Elle a été privée de travail, d'allocations, de droits et elle vit dans un bidonville", or ce cas soit loin d'être inédit. *"Cette année, je suis intervenu plusieurs fois pour des jeunes qui n'ont pas encore de titre de séjour"*, dit-il. Il y a peu, le militant était en contact avec une jeune fille qui a, elle aussi, été expulsée. *"Elle a dû prendre un kwassa-kwassa [de petites embarcations utilisées par les migrants pour traverser l'océan entre Mayotte et les Comores]"*

pour passer son bac", raconte-t-il, exaspérée. "On avait tout essayé avec une assistance sociale, une mobilisation de la direction du collège, etc. Mais elle n'a pas pu revenir légalement".

Sur l'OQTF de de la mère de famille, on peut aussi étonnamment lire comme lieu de naissance : Mamoudzou (Comores) alors qu'il s'agit de la préfecture de l'île française. "Ce n'est pas la première fois que je vois ça", réagit une avocate qui travaille depuis des années sur la situation mahoraise. "Je pense malheureusement qu'ils ne se sont même pas posés la question. L'OQTF, c'est un texte à trou. Les expulsions à Mayotte, c'est un travail à la chaîne. Personne ne peut faire un travail de qualité, un examen sérieux des situations vu le rythme des expulsions. C'est de l'abattage".

Ce qui est "particulièrement choquant", c'est l'expulsion d'une mère de six enfants. "Madame est éligible à la nationalité et mère donc le préfet aurait dû sursoir à la mesure d'éloignement. La question de la nationalité doit être réglée", estime l'avocate, excédée par la situation mahoraise. "Ce genre d'expulsions ne règlera jamais le problème de Mayotte. Cela va juste créer de nouveaux mineurs isolés", ajoute-t-elle. Selon les estimations, ils sont entre 3 000 et 7 000 dans cette situation. Chaque année, entre 20 000 et 27 000 personnes sont expulsées de l'île, soit davantage que tous les autres départements français réunis. La préfecture de l'île n'a pas répondu au moment de la publication de cet article. La situation semble, comme de nombreux autres cas, insoluble. "La seule solution, qu'il me reste, c'est de prendre un kwassa-kwassa ? Je ne veux pas le faire. Ça me fait peur. J'ai peur d'abandonner mes enfants en mourant dans la mer", confie-t-elle, désespérée.

RENNES

Héros d'un incendie à Rennes, un Guinéen menacé d'expulsion

Le 15 juillet 2022, un sans-papiers guinéen escalade à mains nues deux étages d'un immeuble rennais en flammes pour secourir ses occupants. Un acte de bravoure jamais récompensé par les autorités. Il est aujourd'hui enfermé au centre de rétention de Vincennes, en région parisienne, sous le coup d'une expulsion.

"Cela fait 71 jours que je suis ici, je vais mal", lâche le guinéen d'une voix à peine audible au téléphone. Le Guinéen sans-papiers de 31 ans, enfermé au centre de rétention administrative (CRA) de Vincennes, en région parisienne, depuis le 11 juillet 2024, dit ne pas comprendre la raison de son enfermement. "Je n'ai jamais fait de conneries, je n'ai rien fait de mal, je suis quelqu'un de gentil".

Une gentillesse – un dévouement, surtout – qu'il avait mis au service de la ville de Rennes où il avait trouvé refuge depuis son arrivée en France en 2017.

Le 15 juillet 2022, un guinéen a grimpé à mains nues deux étages d'une façade d'immeuble en feu pour tenter de sauver ses occupants. Filmé par des témoins, son escalade avait suscité l'admiration de tous. "J'avais entendu des cris d'enfants, des pleurs, j'y suis allé", raconte-t-il simplement. À l'époque, les images étaient devenues virales. Et les soutiens – de la mairie, des associations locales - avaient afflué de toutes parts pour saluer son courage, gravement blessé à la main gauche. Le Guinéen aurait pu rejoindre ce jour-là la liste des "héros sans-papiers" régularisés par les institutions françaises pour "acte de bravoure". Il n'a jamais eu droits aux remerciements de la nation.

Pis, un an et demi après son acte de bravoure, il a reçu une Obligation de quitter le territoire français (OQTF) délivré par la préfecture d'Ille-et-Vilaine. C'était en février 2024. "Je ne sais pas très bien ce qu'il s'est passé". "Son dossier a dû se retrouver en errance", avance son avocate qui n'a repris son dossier qu'au mois de juillet. Une souffrance administrative qui s'ajoute à une douleur physique. Sa main, mal soignée et "qui [le] lance toujours", l'avait déjà condamné à lâcher ses petits boulots dans le bâtiment. Sa vie se dégrade, faute de salaires et d'hébergement. Il joue toujours plus de malchance. Cinq mois après la réception de son OQTF, il se rend à Paris. Alors qu'il regarde le match France-Espagne, demi-finale de l'Euro 2024, dans un café, une femme l'accuse de "maltraitance animale". Il est accompagné d'un chiot de "trois mois et trois semaines". "Il était excité,

je lui ai dit de se calmer mais jamais je ne lui ai fait de mal, c'est mon chien", se défend-il. La police est appelée. Emmené en garde à vue – "pendant moins de 24h", précise son avocate -, sous OQTF, il sera directement transféré au CRA de Vincennes. "Les policiers n'ont pourtant retenu aucune charge, il n'y a aucune poursuite contre lui. Ils l'ont surtout interrogé sur sa situation administrative, pas sur les faits qui lui étaient reprochés", détaille son avocate.

Une précision importante pour la suite de son affaire. Il est, depuis, maintenu en rétention au motif, selon les arguments de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, qu'il représente une "menace à l'ordre public". "Nous avons déjà eu trois audiences devant le juge, et à chaque fois, la justice a décidé de prolonger sa rétention au motif qu'il représentait une menace à l'ordre public. Mais il n'a jamais été condamné [dans cette histoire de maltraitance animale] !", poursuit l'avocat. De plus, la France le maintient en rétention alors qu'elle n'a jamais reçu non plus de laissez-passer consulaire de Guinée - un sésame pourtant essentiel pour expulser un ressortissant sans papiers d'identité vers son pays d'origine. "La Guinée n'a même jamais accusé réception des demandes françaises. Je pense que c'est clair : la Guinée ne [le]reconnait pas. Elle n'autorisera probablement pas son renvoi", s'agace l'avocate. "Je ne comprends pas la persistance de ce maintien en rétention". Prochaine audience, le 23 septembre. En France, la durée de rétention dure au maximum 90 jours, et c'est le juge des libertés et des détentions qui décide d'un prolongement d'un séjour en CRA ou d'une remise en liberté.

De son côté, il se dit un peu perdu dans "toutes ces procédures françaises". "J'espère que les choses s'arrangeront pour moi". "Je ne suis pas un méchant, je suis quelqu'un qui a toujours gardé son sang-froid et sa dignité. J'aimerais rester".

Né en 1992 non loin de la frontière libérienne, il a perdu ses deux parents quand il était bébé. "Ils sont morts à cause de la guerre au Libéria", explique-t-il sans donner de détails. Elevé par sa nourrice, il grandit dans une "vie de misère". Son exil débute par un passage au Maroc où il restera quelques mois avant d'embarquer sur un canot pneumatique depuis les rives de Tanger vers les côtes espagnoles. Il débarque à Jerez de la Frontera. Il arrive en France en janvier 2017 et vit de petits boulots – "dans le bâtiment, la plomberie, la peinture" - à Rennes. Son dossier d'asile est rejeté par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) puis par la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) en 2021.

SOMME

Traversées de la Manche : la surveillance renforcée sur le littoral de la Somme

Depuis le 1er septembre 2024, une nouvelle brigade nautique composée d'une dizaine de personnes patrouille au large à la recherche d'embarcations de migrants en détresse. Cette équipe s'ajoute à un effectif sécuritaire déjà dense : trois pelotons de gendarmerie sont déployés sur les côtes samariennes depuis le 1er avril 2024, appuyés par des drones, des hélicoptères et un avion Frontex.

Les tentatives de départ depuis les côtes picardes sont régulières. Le week-end du 21 et 22 septembre 2024, une vingtaine de migrants ont tenté de prendre la mer depuis les localités de Saint-Valery-sur-Somme et Cayeux-sur-Mer, et ont finalement été interceptés par les forces de l'ordre. D'après la préfecture maritime, entre le 1er janvier et le 20 septembre, 406 migrants ont été empêchés de traverser la Manche, et 521 ont finalement atteint l'Angleterre, contre 109 en 2023. "Depuis le début de l'année 2024, la Somme est confrontée à des tentatives de départ exceptionnelles [...] Pour la première fois, l'ensemble du littoral est concerné, avec des tentatives de départs allant d'Ault à Fort-Mahon-plage", confirme la préfecture.

Depuis deux ans environ, les départs de canots pour le Royaume-Uni ne se produisent plus uniquement sur les côtes du Pas-de-Calais, point de départ "historique" des traversées de la Manche. La militarisation de la frontière à cet endroit – déploiement policiers, drones, caméras thermiques, avions Frontex – a poussé les passeurs à envisager d'autres endroits pour mettre à l'eau les embarcations, dans les canaux de la région mais aussi à des dizaines de kilomètres plus au sud, dans la Somme. En réponse, les autorités du département ont multiplié, là aussi, les mesures de

surveillance policière. *"L'objectif est clair : contrecarrer l'action des passeurs qui exploitent la détresse des migrants et sauvegarder des vies humaines"*, affirme le préfet de la Somme. Pour les associations en revanche, le déploiement des forces de l'ordre dans la région n'est pas une solution. *"On va complètement dans la mauvaise direction, estime le coordinateur d'Utopia 56 à Calais. Ce qui se passe en Picardie, c'est ce qui se passe dans le Calaisis depuis 30 ans. On militarise la côte, on met en place des moyens policiers énormes, des technologies de pointe, des drones, des avions, des barbelés, des murs... Tout ce que ça a créé, ce sont des départs plus loin. Donc le risque augmente puisque la distance augmente". "Cet argent, on l'a, on l'utilise juste à mauvais escient, on pourrait l'utiliser pour un accueil digne et solidaire ici en France"*.

Malgré ces mesures sécuritaires déployées en nombre dans le nord de la France, **les traversées de la Manche sont toujours aussi nombreuses, voire en augmentation**. En seulement deux jours, les 21 et 22 septembre, 1 4524 migrants sont arrivés au Royaume-Uni. Ces nouvelles arrivées portent à 25 052 le nombre de migrants débarqués sur les côtes anglaises depuis le 1er janvier 2024. Un chiffre en progression de 4% comparé à la même période de l'an dernier, mais il reste inférieur de 21% à celui enregistré sur la même période en 2022, année record qui avait vu 45 000 exilés arriver au Royaume-Uni par la Manche.

MANCHE

Plus de 1 400 migrants débarquent au Royaume-Uni en deux jours

Après trois jours d'accalmie en raison des mauvaises conditions météorologiques, les traversées de la Manche ont repris de manière intensive ce week-end. En seulement deux jours, 1 424 migrants sont arrivés au Royaume-Uni : 707 personnes, à bord de 11 canots, samedi 21 septembre 2024 ; et 717 dimanche 22 à bord de 13 embarcations, d'après les chiffres du ministère français de l'Intérieur du Royaume-Uni.

Côté français, les autorités ont porté secours à 23 exilés en difficulté en mer, et les ont ramenés au port de Calais. Les autres passagers du canot ont quant à eux continué leur route vers les eaux britanniques.

Ces nouvelles arrivées en Angleterre portent à 25 052 le nombre de migrants débarqués sur les côtes anglaises depuis le 1er janvier. Ce chiffre est en progression de 4% comparé à la même période de l'an dernier, mais il reste inférieur de 21% à celui enregistré sur la même période en 2022, année record qui avait vu 45 000 exilés arriver au Royaume-Uni par la Manche.

Les drames se sont succédé cet été, une saison qui voit généralement bondir le nombre de tentatives de traversées. Au moins 46 personnes sont décédées depuis janvier 2024, année de loin la plus meurtrière dans la Manche, contre 12 en 2023.

Le Premier ministre travailliste a, comme son prédécesseur, fait de la lutte contre l'immigration irrégulière une de ses priorités (voir n°89 des Migrants). Après la visite du premier ministre anglais sa rencontre avec son homologue italienne de lutte contre l'immigration clandestine, en faisant l'éloge de la politique migratoire de son homologue italienne (politique répressive, criminalisation des ONG en mer et partenariats avec les pays tels que la Tunisie et la Libye), il s'est attiré des critiques au sein de son propre camp.

« La politique migratoire franco-britannique est mortifère, et ce n'est pas aux associations d'en pallier l'inconséquence »

Tribune publiée le 16 septembre 2024 dans Le Monde

En dix jours, au moins vingt personnes ont perdu la vie dans la Manche en tentant de

rejoindre le Royaume-Uni sur des embarcations de fortune. Le mardi 3 septembre, douze personnes, dont dix femmes, ont péri ; dix jours plus tard, dans la nuit du 14 au 15 septembre, ce sont huit personnes qui sont décédées lors d'une tentative de traversée. Quant aux survivants, parfois proches des victimes, ils ont dans l'un et l'autre cas été l'objet d'un abandon institutionnel complet.

Cela fait des années que ces drames se répètent inlassablement. Depuis le début de l'année 2024, ce sont 52 personnes qui sont décédées, et au moins 446 depuis 1999 – sans compter le nombre important de disparus. Toutes ces personnes sont victimes des politiques migratoires imposées par les Etats membres de l'Union européenne (UE) et par le gouvernement britannique.

Cette dernière décennie, nous avons vu une augmentation importante du nombre de décès de personnes tentant de traverser la frontière franco-britannique. Mortelles, les politiques publiques à cette frontière le sont toujours plus : les très nombreux accords bilatéraux entre la France et le Royaume-Uni, et les politiques menées par les gouvernements de ces deux pays, ont pour seuls objets une militarisation toujours plus importante de la frontière et une répression continue des personnes exilées qui y survivent.

En maintenant les personnes exilées dans des conditions de précarité absolue alors qu'elles se trouvent sans perspective ailleurs en Europe, les autorités les poussent à quitter le territoire français coûte que coûte. En cherchant à étanchéifier la frontière, elles les poussent à prendre toujours plus de risques.

A l'intolérable, les autorités ajoutent l'indécence. Au lendemain du naufrage du 3 septembre, le lieu de vie d'une grande partie des personnes naufragées a été entièrement détruit au cours d'une expulsion de grande ampleur. Les cent cinquante personnes qui y vivaient, dont de nombreux rescapés du naufrage mortel de la veille, ont donc tout perdu : tentes, bâches, couvertures, ustensiles de cuisine, ainsi que la possibilité d'un espace familial, où elles pouvaient savoir quels proches manquaient à l'appel.

Si quelques personnes rescapées ont pu passer la nuit dans des hébergements d'urgence ou citoyens, c'est uniquement grâce à la mobilisation de soutiens (associatifs ou non), la plupart se sont retrouvés à la rue, dans une situation encore plus précaire, et certains ont depuis retenté la traversée.

Ce scénario indigne s'est répété le 15 septembre, puisqu'une grande partie des survivants du naufrage, après avoir été mis à l'abri quelques heures dans un gymnase, ont passé une dizaine d'heures au commissariat, avant d'être renvoyée vers la rue, sans proposition de soutien psychologique ou d'hébergement.

En déplorant l'absence de traité migratoire entre les gouvernements européens et britannique, l'attractivité du marché du travail et l'absence de politique d'expulsion des personnes exilées outre-Manche, le ministre de l'Intérieur démissionnaire, Gérald Darmanin a, dès le 3 septembre, cherché à défausser sa responsabilité dans ce naufrage sur le Royaume-Uni. Pourtant, c'est bien sous son autorité et celle du gouvernement français que sont menées ces opérations de harcèlement continu. C'est cette politique d'épuisement qui crée les conditions pour que les personnes se jettent dans les bras des trafiquants d'êtres humains, et meurent, noyées ou écrasées sous le poids des autres, en mer, dans des accidents de camion, sur les routes et les voies ferrées.

Depuis des années, à Calais et Dunkerque, le *Groupe Décès* accompagne et soutient, autant que faire se peut, les proches des personnes décédées et les communautés de personnes exilées. Il cherche également à faire le lien avec les autorités administratives face à leur absence totale de mobilisation. La préparation de l'inhumation ou du rapatriement, le soutien psychologique ou matériel des rescapé-e-s, des témoins, et de celles et ceux qui ont vu leur frère, leurs parents, leurs proches mourir sous leurs yeux est primordial. Or, l'absence de prise en charge étatique oblige des citoyens et associations, sans moyens dédiés, à jouer ce rôle, avec un impact traumatique important pour les survivants, les familles et les aidants.

Il est aujourd'hui temps que les États français et britannique assument les conséquences de leurs politiques et qu'ils prennent leurs responsabilités, tant dans l'accompagnement social des proches des victimes et des rescapés ainsi que dans la prise en charge des frais de funérailles. Cette politique est mortifère, et ce n'est pas au *Groupe Décès* ni à l'ensemble des soutiens et des associations, de venir pallier l'inconséquence.

Nous demandons une remise en cause profonde des politiques migratoires appliquées tant au niveau local, que national et européen. La politique de maltraitance des personnes exilées, dans la vie comme dans la mort, doit cesser immédiatement. Une politique d'accueil, de dignité, d'accès aux droits et au séjour doit s'y substituer pour permettre à celles et ceux qui souhaitent rester en France de pouvoir le faire.

Les voies de passage sûres vers le Royaume-Uni doivent profiter à tous et toutes, pour permettre, en cohérence avec l'article 13 de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme, à celles et ceux dont c'est le but de s'y rendre.

Seul un changement radical des politiques menées à la frontière franco-britannique permettra d'éviter ces drames.

<https://www.lacimade.org/tribune-naufages-de-la-manche-la-politique-migratoire-franco-britannique-est-mortifere-et-ce-nest-pas-aux-associations-den-pallier-linconsquence/>

Une enquête ouverte après une altercation entre chasseurs et migrants sur le littoral

Le parquet de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) a ouvert une enquête pour menaces avec armes et dégradations après un face à face entre des chasseurs et plusieurs dizaines de migrants dans la nuit de samedi 14 à dimanche 15 septembre 2024, a indiqué le procureur lundi 16 septembre 2024. Selon le procureur de la République, une soixantaine d'exilés qui cherchaient à rejoindre le Royaume-Uni depuis la Côte d'Opale, à bord d'une embarcation, sont dispersés par la police. Trois chasseurs qui se trouvaient à proximité, dans une hutte du Marais de Tardinghem, ont ensuite indiqué avoir été pris à partie et leur véhicule dégradé par le groupe de migrants.

Les exilés s'en sont pris aux chasseurs après avoir compris "*que l'alerte [avait] été donnée par*" ces derniers. Un rôle de surveillance assumé par le président nordiste de la fédération nationale des chasseurs : "*Lorsque nous voyons des femmes, des enfants, des bébés qu'on envoie à l'abattoir dans ces zodiacs, c'est notre rôle d'avertir les forces de l'ordre. Forcément, lorsqu'on les empêche de prendre le large, les migrants s'en prennent à nous. Depuis cet été, nous avons connu une dizaine de situations similaires entre Calais et le Touquet, sur le domaine maritime public.*" "*Il y a régulièrement des incidents*" entre candidats à l'exil et chasseurs postés la nuit sur les dunes face à la mer, "*mais celui-ci a été plus loin que les autres*", a déploré le président de la fédération des chasseurs du Pas-de-Calais et de la fédération nationale. L'association d'aide aux migrants Utopia 56 affirme ne pas avoir d'information sur cet incident mais indique avoir "*très peu de retours sur des altercations avec des civils*". "*Oui, il y a de la violence sur le littoral mais nous avons plutôt l'impression que cette violence s'exerce sur les exilés, avec un accroissement de la répression et de la présence des forces de l'ordre depuis la frontière belge jusqu'à Berck environ [...] Il y a aussi plus de moyens pour dissuader les personnes de traverser, notamment avec des tirs de gaz lacrymogène, des coups de matraque, etc.*", précise l'association. L'incident est intervenu la même nuit qu'un naufrage d'embarcation clandestine qui a fait huit morts non loin de là, au large d'Ambleteuse.

À la suite du drame de samedi soir, le parquet de Boulogne-sur-Mer a également ouvert une enquête pour "*aide à l'entrée et au séjour d'étrangers en situation irrégulière en bande organisée, avec la circonstance aggravante de mise en danger de la vie d'autrui*". Aucune interpellation n'avait eu lieu dimanche en début de soirée.

Manche : huit personnes meurent dans un nouveau naufrage de bateau de migrants

Dimanche 15 septembre 2024, huit migrants sont morts dans le naufrage de leur embarcation surchargée, au large d'Ambleteuse. Des *"hommes manifestement majeurs"*, selon le préfet du Pas-de-Calais. Six sont *"d'origine africaine, une personne d'origine moyen-orientale et une personne d'origine asiatique"*, a précisé le procureur adjoint de Boulogne-sur-Mer. Des examens sur les corps avant autopsies doivent avoir lieu mardi 17 septembre. Une cinquantaine de personnes ont pu être secourues. Six d'entre elles ont été hospitalisées en urgence relative, dont un nourrisson de 10 mois en hypothermie. L'embarcation comptait 59 passagers, *"originaires d'Érythrée, du Soudan, de Syrie, d'Afghanistan, d'Égypte et d'Iran"*, *"seule une personne sur six était équipée d'un gilet de sauvetage"*, selon le préfet. Parti depuis *"le secteur de la Slack"*, fleuve côtier dont l'embouchure est située entre Wimereux et Ambleteuse, le bateau est *"venu s'échouer"* sur une pointe rocheuse et *"s'est manifestement déchiré sur les rochers"* en début de nuit.

Ce drame porte à 46 le nombre de décès dans des traversées clandestines depuis janvier, confirmant que 2024 est de loin l'année la plus meurtrière depuis le début de la traversée de la Manche en bateaux

Le parquet de Boulogne-sur-Mer a ouvert une enquête pour *"aide à l'entrée et au séjour d'étrangers en situation irrégulière en bande organisée, avec la circonstance aggravante de mise en danger de la vie d'autrui"*.

À la faveur d'une fenêtre météo favorable, de nombreuses tentatives de traversée ont eu lieu ces derniers jours. Entre vendredi 13 et samedi 14 septembre 2024, *"200 naufragés ont été secourus"*, *"18 tentatives de départs d'embarcations ont été suivies"* et 801 exilés sont arrivés à bord de 14 bateaux. - 66 personnes ont été récupérées par la Marine nationale au large du Portel (62) ; - 17 personnes ont été récupérées au large de Dunkerque (59). Les 38 autres passagers ont refusé toute assistance et ont poursuivi leur navigation avant d'être finalement récupérés par les moyens britanniques. À Ambleteuse, après le naufrage de la nuit, un second départ a eu lieu vers 7h30 dimanche 15 septembre 2024, a rapporté une bénévole dans une association locale.

Les départs, *"c'est tout le temps, hiver, jour, nuit, été"*, (...) *dès que la mer est calme"*. *"Les embarcations sont de plus en plus chargées, ils n'ont pas de gilet de sauvetage, éventuellement une chambre à air, il y a des enfants, des femmes enceintes, des nourrissons"*. *"On est tristes, démunis."*

Les associations accusent les autorités britanniques et françaises d'être à l'origine de ces drames à répétition. *"Les États français et britannique doivent repenser leur politique migratoire immédiatement"*, a réclamé l'Auberge des migrants, une association d'aide aux exilés, qualifiant la Manche de *"frontière meurtrière"*. Faute de voies sûres, *"les gens continuent et continueront à prendre les mêmes risques, peu importe la quantité de contrôles et de moyens déployés à la frontière"*, pour la coordinatrice nationale d'Utopia 56, association d'aide aux migrants. *"Les passeurs ne font que profiter et abuser d'un système qui leur laisse toute la place"*.

<https://www.premar-manche.gouv.fr/communiqués-presse/bilan-des-operations-d-assistance-et-de-sauvetage-dans-le-secteur-du-pas-de-calais-62-du-15-septembre-2024>

MEDITERRANEE

GEO BARENTS

le Geo Barents, de MSF, porte secours à 205 migrants au large de la Libye

Une semaine après sa libération par la justice italienne, le navire humanitaire de Médecins sans frontières (MSF) a porté secours à 205 migrants en mer Méditerranée jeudi 19 septembre 2024. La première opération a eu lieu en début de journée avec le sauvetage de 96 personnes à bord d'une *"embarcation en bois surchargée"*, la majorité des naufragés sont des femmes et des enfants.

Dans l'après-midi, le Geo Barents a porté assistance à 109 autres exilés, qui voyageaient eux aussi dans un canot en bois. Lors de ce sauvetage, *"un bateau des garde-côtes libyens (...) s'est approché des lieux et a effectué des manœuvres dangereuses"*, signale MSF. Le patrouilleur libyen a finalement quitté les lieux et *"tous les survivants ont été ramenés"* à bord du navire humanitaire.

Le Geo Barents fait désormais route vers **Gênes**, le port attribué par Rome pour y débarquer les 205 personnes secourues. Il est arrivé à Gênes, le 23 septembre 2024. Ce port se trouve à plus de 1 000 km de la zone de recherche et de sauvetage (SAR zone). Pour le rejoindre, l'équipage et les migrants à bord du navire humanitaire ont dû naviguer pendant 4 jours.

La traversée de l'Afrique du Nord vers l'Europe, en Méditerranée centrale, est la route migratoire la plus meurtrière au monde. Au moins 2 526 migrants y sont morts ou y ont disparu l'année dernière, et 1 121 depuis le début de l'année, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) qui a recensé plus de 23 000 morts ou disparus depuis 2014.

Le tribunal de Salerne annule l'immobilisation du navire... qui repart

Médecin sans frontières (MSF) a poussé un ouf de soulagement. Après deux semaines d'immobilisation, le Geo Barents va pouvoir reprendre la mer et les sauvetages en Méditerranée. Le navire humanitaire de l'ONG était immobilisé, pour une période de 60 jours, depuis le 26 août 2024 au port de Salerne, dans le sud de l'Italie, placé en détention administrative par les autorités italiennes pour avoir effectué plusieurs sauvetages de migrants en mer à la suite.

Mais MSF a fait appel et le tribunal de Salerne a annulé mercredi 11 septembre 2024 cette mesure. Selon l'ONG, les autorités italiennes ciblaient MSF sur une opération précise : le troisième sauvetage - sur cinq ce jour-là - survenu dans la matinée du 23 août 2024. *"Cette opération-là a eu lieu après avoir constaté qu'un nombre important de personnes étaient à l'eau à proximité du navire. C'était au milieu de la nuit ; nous avons vu des gens sauter d'un bateau en fibre de verre, tomber ou être poussés à l'eau. Nos équipes n'avaient d'autre choix que d'aller récupérer les personnes et les sortir de l'eau le plus rapidement possible"* avaient décrit les humanitaires.

Mais selon Rome, le Geo Barents aurait dû attendre le feu vert du MRCC (centre de coordination) avant de procéder au sauvetage. En théorie, la loi stipule que c'est bien ce centre qui coordonne les opérations de secours. Mais les règles maritimes internationales indiquent aussi que le capitaine d'un navire a le dernier mot en ce qui concerne la sécurité de son équipage et des personnes en danger de mort en mer. Le président de l'ONG médicale est revenu sur ce sauvetage opéré dans l'urgence et a dénoncé la décision des autorités italiennes, affirmant que leur intention est de **"criminaliser l'aide humanitaire fournie par les navires"** humanitaires. Le responsable a récusé les accusations de l'Italie selon lesquelles l'ONG n'aurait pas préalablement prévenu les autorités de coordination lors de multiples sauvetages effectués le 23 août 2024. Selon le président de l'ONG médicale, ce jour-là, alors que le navire humanitaire venait d'effectuer un sauvetage et qu'il suivait les instructions des autorités italiennes pour se rendre au port, il a repéré un autre bateau de migrants en détresse. *"Les gens sautaient dans la mer. Ils étaient là, sans défense, sans gilet de sauvetage"*, a-t-il expliqué. *"Nous avons essayé de recontacter les garde-côtes libyens, mais ils n'ont pas répondu. En regardant les gens dans la mer, à ce moment-là, la seule chose à faire était de leur tendre la main et de les sortir de l'eau"*.

Il s'agissait de la troisième immobilisation du Geo Barents en vertu d'un décret-loi italien datant de janvier 2023, qui a également bloqué des navires de sauvetage d'autres ONG comme SOS Méditerranée, Sea-Eye et Sea-Watch pour des périodes pouvant aller jusqu'à 60 jours, des immobilisations souvent annulées dans le passé par les tribunaux italiens, la dernière fois en juin. Les détentions de navires de sauvetage par l'Italie s'inscrivent dans un *"ensemble de mesures et de moyens visant à créer des obstacles à ce que nous faisons en Méditerranée"*, selon le président de l'ONG médicale.

Selon la loi italienne, les navires des ONG sont tenus de n'effectuer qu'un seul sauvetage

à la fois, une disposition qui met les vies d'autres migrants en danger, dénoncent les humanitaires. Ils sont également obligés de débarquer les migrants dans des ports éloignés, ce qui augmente les délais et les coûts de retour en mer pour d'autres sauvetages.

UNION EUROPÉENNE

Paris et Berlin souhaitent que la Commission européenne négocie avec Londres

La France et l'Allemagne demandent à la Commission européenne de négocier un nouvel accord migratoire avec la Grande-Bretagne. Les deux pays veulent renforcer la lutte contre l'immigration illégale et ont donc envoyé une lettre commune à Bruxelles. « *Le Brexit a gravement affecté la cohérence des politiques migratoires au sein de l'Union européenne* », écrivent l'ancien ministre de l'Intérieur français et la ministre de l'Intérieur allemande. Ils demandent à la Commission européenne de rapidement négocier un accord avec Londres.

<https://www.rfi.fr/europe/20240922-immigration-paris-et-berlin-souhaitent-que-la-commission-europ%C3%A9enne-n%C3%A9gocie-avec-londres>

ALLEMAGNE

Contrôles aux frontières allemandes

Officiellement, l'Allemagne cherche officiellement à freiner l'immigration irrégulière et à faire face à des menaces terroristes. Elle a étendu le contrôles à toutes ses frontières depuis ce lundi 16 septembre 2024. Cette mesure temporaire s'applique pour six mois renouvelables. Berlin envisage également de renforcer l'application des règles de l'Union européenne (UE) en matière d'asile. Cela passerait par le placement en détention de demandeurs d'asile à la frontière pendant que les autorités évaluent s'ils ne sont pas déjà enregistrés dans un autre pays de l'UE, vers lequel ils seraient alors expulsés.

Les contrôles sont mis en œuvre à l'intérieur de l'espace Schengen européen, une zone de libre circulation et pierre angulaire de l'UE. L'espace Schengen permet à quelque 420 millions de personnes dans 29 pays européens de voyager librement sans être confrontés à des contrôles aux frontières. "*Je ne m'attends pas à la fin de Schengen en général, mais plutôt à un espace de libre circulation moins fonctionnel*", explique un chercheur du Centre allemand de recherche sur l'intégration et la migration.

L'Allemagne partage des frontières terrestres avec neuf pays. Les projets de Berlin pourraient mettre à rude épreuve l'unité européenne. Les migrants pourraient en effet être renvoyés plus massivement dans les pays par lesquels ils sont entrés dans l'UE, qui sont généralement considérés comme des pays de transit pour les demandeurs d'asile et qui disposent de moins de ressources financières, à l'image de l'Italie, l'Espagne, la Grèce, Chypre ou la Bulgarie.

La police intensifie les contrôles aléatoires des véhicules, des bus et des trains qui traversent la frontière. Les contrôles pourraient entraîner des retards et des embouteillages, ainsi que des contrôles au faciès et du profilage ethnique. Aussi, même si ce n'est qu'un projet pour le moment, toute personne considérée comme entrant illégalement en Allemagne pourrait bientôt se voir refuser l'entrée ou être détenue à la frontière ou à proximité si elle dit vouloir demander l'asile dans le pays. La police pourrait notamment recourir à la base de données européenne partagée d'empreintes digitales, Eurodac.

Selon les analystes, ce tour de vis contre la migration irrégulière serait motivé par des considérations politiques à l'approche des prochaines élections régionales et fédérales en Allemagne. Les élections législatives au niveau national se tiennent dans un an. Or, le gouvernement de coalition du chancelier actuel est très impopulaire. Les sociaux-démocrates du SPD, qui ont remporté les précédentes élections législatives, risquent de perdre le pouvoir alors que l'extrême droite et l'opposition conservatrice bénéficient d'un soutien croissant parmi les électeurs.

Des sondages montrent que l'immigration est la principale préoccupation des électeurs dans le Land de Brandebourg (l'Allemagne fédérale est composée de 16 Etats fédérés, appelés Länder), où se déroulent des élections régionales le 22 septembre. Mais l'extrême droite n'a pas obtenue la majorité.

Au début du mois, le parti d'extrême droite anti-immigration Alternative pour l'Allemagne (AfD) est arrivé en tête dans le Land de Thuringe et second en Saxe, remporté sur le fil par les conservateurs de la CDU, le parti de l'ancienne chancelière Angela Merkel. Dans les deux scrutins, les partis qui composent actuellement le gouvernement fédéral ont essuyé de lourdes défaites. Le succès de l'AfD en Thuringe a également marqué la première victoire de l'histoire d'un parti d'extrême droite dans une élection régionale allemande.

Le gouvernement allemand veut ainsi accélérer les expulsions des demandeurs d'asile déboutés qui ont commis des crimes et réduire considérablement les prestations sociales pour les personnes censées quitter le pays.

Berlin doit encore négocier son projet de détention des demandeurs d'asile aux frontières avec les 16 gouvernements régionaux, car leurs autorités seraient responsables de la mise en œuvre de ces mesures. En outre, le gouvernement a indiqué son intention de consulter ses partenaires européens, dont la coopération serait cruciale pour le retour potentiel des demandeurs d'asile. En attendant, l'Allemagne a informé la Commission européenne de sa décision d'étendre ses contrôles.

Quelles sont les dernières tendances en matière d'asile ?

Plus de 1,14 million de demandes d'asile ont été déposées dans les pays de l'UE en 2023, soit le chiffre le plus élevé depuis 2016, selon l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (EUAA). Malgré cette augmentation l'an dernier, le nombre de demandes a récemment diminué, le mois de mai ayant connu une baisse d'un tiers par rapport aux niveaux record de l'automne 2023. 22 % de l'ensemble des demandes ont été déposées en Allemagne, premier pays de destination. L'Irlande, quant à elle, a enregistré le plus grand nombre de demandes par habitant.

Il est également important de noter que l'UE a exempté les Ukrainiens de la procédure standard de demande d'asile. Ainsi, en Allemagne, l'immigration nette en 2022 est le fait de l'arrivée de plus d'un million de réfugiés Ukrainiens suite au début de l'invasion russe. Cette année-là, les réfugiés ukrainiens représentaient 41 % de toutes les arrivées de migrants en Allemagne en 2022. La protection temporaire des Ukrainiens doit actuellement prendre fin en mars 2025.

Comment les autres pays de l'UE réagissent-ils ?

Sur les réseaux sociaux, le Premier ministre hongrois a salué le renforcement des contrôles : "*Scholz, bienvenue au club ! #StopMigration*", a-t-il posté.

Le Premier ministre grec a critiqué la décision de l'Allemagne. La solution à la migration irrégulière ne peut pas être d'"abolir unilatéralement" l'espace Schengen. Il a également rejeté les allégations selon lesquelles la Grèce aurait recouru à des refoulements illégaux pour décourager les migrants d'atteindre le pays via la Turquie. "*Les garde-côtes grecs ont secouru des milliers de personnes, et il est insultant de répandre des théories du complot*".

Le Premier ministre polonais, a estimé que l'Europe avait plutôt besoin d'une plus grande coopération de la part du gouvernement allemand et d'autres partenaires de l'UE pour renforcer les frontières extérieures du bloc. Il a appelé à des consultations en urgence avec les autres pays concernés par les mesures allemandes et a demandé un soutien accru à la politique d'immigration de la Pologne.

Enfin, le ministre tchèque de l'Intérieur, a dit ne s'attendre à aucun changement concret car les contrôles seront aléatoires. La Pologne et la République tchèque disposent déjà de centres de détention pour les migrants sans papiers ou ceux qui attendent que leur demande d'asile soit examinée.

Inquiétude des médecins étrangers après la victoire de l'extrême droite en Saxe et en Thuringe

Arrivé en Allemagne il y a 10 ans, un médecin syrien qui travaille, depuis 2021, en tant que cardiologue dans la ville saxonne de Leipzig envisage de la quitter. *"Je suis en train de changer de poste pour vivre dans une région où l'extrême droite n'est pas aussi forte". En Saxe, l'AfD [Alternative pour l'Allemagne, le principal parti d'extrême-droite] a obtenu 30 % des suffrages, un score qui risque d'augmenter dans les années à venir. Je n'ose pas imaginer ma vie ici sur le long terme".* Craintif quant à l'avenir, ce cardiologue reconnaît toutefois ne pas être victime de racisme dans son activité professionnelle, les médecins bénéficiant encore d'un certain respect de la part de la population, mais cela pourrait changer. Selon lui, la perspective de départ massif pourrait s'avérer dramatique pour des régions comme la Saxe et la Thuringe, situées dans l'Est de l'Allemagne. À l'heure actuelle, en Saxe, un médecin hospitalier sur six est étranger et un sur quatre dans la Thuringe voisine. *"C'est beaucoup plus agréable de vivre dans une ville internationale plutôt qu'en zone rurale".*

En Thuringe, une jeune ophtalmologue de 29 ans, s'interroge, sur son avenir dans cette région de l'Est de l'Allemagne. Elle a fui l'Ukraine il y a deux ans et elle y vit avec sa mère et son fils. Parmi les sujets politiques compliqués charriés par la montée locale de l'extrême droite, celui qui la gêne le plus est le soutien assez fort d'une partie de la population locale envers la Russie. *"Mes collègues ont souvent des positions différentes de la mienne sur les livraisons d'armes, ils ne comprennent pas. Que puis-je dire ? Les gens qui n'ont pas vécu la guerre ne peuvent pas savoir. Je le comprends. C'est comme ça. J'accepte les idées différentes des miennes. Je suis reconnaissante pour l'aide apportée à mon pays et j'essaie de me concentrer sur le positif."*

Moins anxieux que ses collègues, un cardiologue syrien n'envisage pas de quitter Iéna, cette ville de Thuringe où il occupe un poste de médecin-chef. En revanche, pas question d'aller travailler à la campagne thuringeoise, où l'extrême droite, ouvertement xénophobe, est la plus forte. *"Pour être honnête, dans le contexte électoral actuel, pour moi, c'est beaucoup plus agréable de vivre dans une ville internationale comme Iéna plutôt qu'en zone rurale. En revanche, nous sommes nombreux à nous inquiéter de ce qui peut se passer pour les habitants et nos collègues d'origine étrangère sur place."*

Les responsables politiques et représentants des services médicaux en Saxe et en Thuringe tentent, pour l'instant, de minimiser ces craintes. Officiellement, il n'y a encore aucune vague de départ de médecins et soignants étrangers liés à la situation politique.

L'immigration de travailleurs et les réfugiés afghans au cœur de la visite en Ouzbékistan

Confronté au dilemme de besoins élevés en personnel qualifié venu de l'étranger dans un contexte de montée de l'extrême droite, l'Allemagne vise à devenir un pays à immigration ciblée, sur le modèle du Canada. En Ouzbékistan le chancelier signera l'un des accords bilatéraux qui doivent constituer la base de la politique migratoire de l'Allemagne: des visas pour la main-d'œuvre qualifiée, en échange de la promesse que le pays reprendra ses éventuels clandestins. Des partenariats de ce type se multiplient. Berlin en a conclu avec l'Inde, la Géorgie et le Maroc. Mais l'Ouzbékistan ne va pas résoudre les problèmes de main-d'œuvre de l'Allemagne. Le chancelier espère surtout un approfondissement de la relation bilatérale sur un autre sujet. L'Allemagne, qui ne veut pas entretenir de relations diplomatiques avec les Talibans, mise sur la médiation de l'Ouzbékistan, pays voisin de l'Afghanistan, pour renvoyer vers Kaboul 13 000 Afghans déboutés du droit d'asile qui vivent aujourd'hui sur le sol allemand.

Contrôles aux frontières allemandes

Depuis lundi 16 septembre 2024, des contrôles ont été rétablis à toutes les frontières du

pays, dont la France. Le but : lutter contre l'immigration clandestine et la criminalité transfrontalière. : "Nous ne contrôlons pas chaque véhicule mais ceux qui semblent suspects"

Un nouveau système de rétention des demandeurs d'asile à ses frontières

Lundi 9 septembre 2024, la ministre allemande de l'Intérieur a affirmé vouloir mettre en place un système de rétention des demandeurs d'asile aux frontières, le temps de vérifier s'ils relèvent ou non du règlement Dublin. Ce système passerait par la mise en place d'"*hébergement à proximité de la frontière*" avec l'application de procédures accélérées dans ces zones. Ces "*hébergements*" seraient en fait des espaces de rétention, au sein desquels les allers et venues sont contrôlés, puisque l'objectif principal reste d'éviter les tentatives de fuite. Ainsi, si une personne franchit une frontière pour entrer sur le territoire allemand et se déclare comme demandeuse d'asile, la police fédérale pourra la placer "*en prison ou dans d'autres institutions soumises à des conditions strictes*" pour l'empêcher de s'enfuir.

Le principal objectif de cette rétention est d'examiner si une autre demande a déjà été déposée dans un pays de l'Union européenne (UE), et notamment si le demandeur relève du règlement Dublin, qui stipule qu'un migrant doit demander l'asile dans le premier pays d'arrivée en Europe. La ministre a promis d'investir dans des moyens humains et matériels pour accélérer les expulsions de demandeurs d'asile. Elles affichent l'objectif d'achever les procédures "*en cinq semaines*" grâce à une "*disponibilité 24 heures sur 24, 7 jours sur 7*". Deux pistes sont, pour l'heure, envisagées pour rendre ce système légal au regard du droit national et européen : soit les tribunaux motivent la détention par le risque de fuite, soit les exilés se voient appliquer une assignation à résidence.

Ces mesures s'ajoutent à celle du début de semaine : le gouvernement allemand va introduire des contrôles à toutes ses frontières terrestres. Ces annonces font suite à la forte poussée du parti d'extrême-droite AfD, qui a obtenu des résultats record à des élections régionales début septembre. Berlin met aussi en avant "*la protection de la sécurité intérieure contre les menaces actuelles du terrorisme islamiste et de la criminalité transfrontalière*", deux semaines après l'attentat de Solingen revendiqué par le groupe État islamique.

Jusqu'ici, la règle générale en Allemagne était que les demandeurs d'asile ne peuvent pas être détenus tant que leur demande n'est pas définitivement rejetée et qu'ils disposent d'une autorisation de séjour : "*Toutefois, certaines exceptions ont été introduites dans le cadre de modifications légales récentes*". La loi sur l'amélioration des expulsions, entrée en vigueur le 27 février 2024, avait déjà élargi les motifs pour lesquelles des demandeurs d'asile peuvent être placés en rétention. L'ONG ProAsyl avait déjà dénoncé, fin 2023, ce type de mesures législatives produisant une "*extension massive de l'instrument de la détention en vue de l'expulsion*". Pour rappel, "*dans la pratique, selon l'expérience des avocats, une rétention sur deux en vue de l'expulsion est illégale*", soulignait l'organisation. Tout en rappelant qu'en droit, "*la détention en vue de l'expulsion ne doit être qu'un dernier recours*".

En ce qui concerne les migrants pour lesquels il est attesté qu'ils relèvent du règlement Dublin, ce règlement européen autorise déjà la détention en attente de l'expulsion dans certaines circonstances. Notamment dans les cas où l'identité du demandeur n'est pas claire, que sa demande a été introduite tardivement ou pour des raisons de sécurité publique.

BELGIQUE

Le Conseil de l'Europe estime son accueil trop limité pour les demandeurs d'asile

Le Conseil de l'Europe a estimé vendredi 20 septembre 2024, que la Belgique n'en faisait pas assez pour résoudre la crise de l'accueil des demandeurs d'asile arrivés dans le pays. L'instance européenne juge les efforts belges insuffisants pour améliorer la situation, dans un pays où plus de 4 000 exilés attendent d'être hébergés dans le système d'accueil. Depuis un an, le gouvernement a décidé de ne plus offrir de places d'accueil aux hommes seuls demandeurs d'asile, pour laisser la priorité aux familles.

Pour la secrétaire d'État à l'asile et à la migration, *"la solution à la crise ne consiste pas uniquement à créer davantage de places d'accueil"*. Sans pour autant prendre d'autres mesures. Elle se défend en rappelant que l'afflux de demandeurs d'asile en Belgique reste très élevé par rapport à d'autres pays européens. La Belgique a enregistré un peu plus de 17 000 demandes pour le premier semestre de l'année 2024. Par rapport au nombre d'habitants, c'est plus que la moyenne de l'Union européenne (UE). Elle plaide pour *"un partage plus équitable de la charge au niveau européen"*.

Le Conseil de l'Europe demande aux autorités *"d'adopter un budget suffisant ainsi qu'un calendrier précisant les prochaines étapes pour respecter leur engagement"*. À savoir notamment la création de 3 500 places d'accueil supplémentaires. Le nombre de personnes sur liste d'attente pour une place a doublé sur la dernière année, passant de 2 000 à 4 000 personnes.

"Les punaises de lit sont partout", alertent les détenus en centre fermé alertent

Les punaises de lit ont envahi le centre fermé 127bis, situé à Steenokkerzeel, dans la périphérie de Bruxelles (en région flamande). Ce centre fermé - l'équivalent d'un centre de rétention administrative français - est l'un des plus importants de Belgique, avec une capacité de près de 200 places.

C'est peu dire que la présence de ces nuisibles perturbe le quotidien des personnes enfermées et du personnel. *"Avec les punaises de lit, j'ai des bobos partout, ça me démange, on arrive pas à dormir"*, témoigne un homme retenu depuis plus de cinq mois dans ce centre alors qu'il vit depuis 11 ans en Belgique. *"On est là, abandonnés à nous-mêmes. On est fatigués. C'est pour ça qu'on a essayé de faire la grève et de faire appel à la presse belge, pour être écoutés"*. Plusieurs détenus ont en effet passé la nuit de dimanche 8 à lundi 9 septembre 2024 à l'extérieur, plutôt que de rejoindre les chambres. En guise de protestation, mais aussi par crainte des punaises de lit à l'intérieur. Certains y sont restés jusqu'au mardi après-midi, évitant au maximum de retourner dans les bâtiments. *"Je suis resté deux ou trois jours dehors"*, indique un ressortissant sénégalais enfermé depuis quatre mois au 127bis. *"Maintenant, ils nous ont forcé à rentrer dans les chambres mais les punaises de lit sont partout. Les gens ici souffrent. Tout le monde est en colère"*.

L'Office des étrangers confirme que le problème est connu depuis *"plusieurs semaines"* et pris en charge. *"On procède avec une société spécialisée à une désinfection des locaux. Nous recourons aussi à un chien renifleur spécialisé. La semaine prochaine, on va de nouveau faire intervenir ce chien"*, détaille la porte-parole. *"Ce n'est pas toujours évident de maintenir l'accueil de résidents tout en procédant à des travaux de désinsectisation. Mais la configuration du 127 bis permet de fermer certaines ailes et d'en maintenir d'autres ouvertes. Deux autres parties du bâtiment ne semblent pas touchées, donc elles sont encore occupées"*.

Les personnes enfermées affirment pourtant que des punaises de lit sont bien présentes dans ces ailes encore occupées. *"C'est comme si on revenait dans la même maison dont on aurait juste changé la peinture"*, ironise celui qui affirme avoir trouvé une punaise de lit dans sa chambre actuelle et alerté le personnel. Des membres du personnel ont eux-mêmes initié un mouvement de grève pour alerter sur la présence de ces nuisibles, qui touche leurs espaces de travail. De ce fait, les activités du quotidien au 127bis sont *"réduites"* et la gestion tourne au *"service minimum"*. La situation a aggravé leurs conditions d'enfermement : des lave-linges qui ne fonctionnent plus pour nettoyer leurs vêtements ; des douches et des toilettes sales et dont l'accès est restreint ; ou encore des coupures d'internet. Surtout : *"ils ont arrêté les visites, depuis deux semaines. À cause de la situation, ils veulent que personne ne rentre"*. Or, les visites sont un facteur important de soutien moral pour les personnes retenues. *"Je suis en dépression totale"*, confie l'un. *"On nous manque de respect, on a pas le droit à la parole, c'est comme si on nous considérait comme des inutiles, ici. Ce sont des discriminations parce que l'on a pas de papiers"*. *"En plus d'être au contact constant des punaises, les personnes sont aussi privées de droits élémentaires auxquels elles ont droit habituellement"*, déplore « Getting the Voice Out », le collectif qui a relayé les alertes des personnes enfermées.

Un rendez-vous est prévu, en cette fin de semaine, entre la direction générale de l'Office des étrangers et les membres du personnel du 127bis. Objectif affiché par l'Office : *"élaborer une solution structurelle"*. Mais laquelle ? Les invasions de punaises de lit ne sont *"pas quelque chose d'exceptionnel. C'est un problème récurrent, auquel on est confrontés chaque année."* La porte-parole évoque des mesures d'anticipation déployées au moins dans deux centres - le 127bis et Vottem - : isolement et désinfection des bagages personnels à l'entrée, lavage immédiat des vêtements. *"Il faut travailler de la manière la plus anticipée possible, réagir plus vite. Mais je ne vois pas ce que l'on pourrait mettre en place de plus. Ce n'est pas évident à traiter sur le fond, de façon durable"*, constate la porte-parole de l'Office des étrangers. *"On sait qu'on peut en débarrasser pour quelques mois, mais on s'attend toujours à recevoir une nouvelle alerte"*. *"Pour nous, la solution structurelle, c'est la fin de l'enfermement administratif des personnes en exil ou privés de papiers"*, pour Getting the Voice Out. Une manifestation de soutien devant les grilles du 127bis, initiée par le collectif, a réuni une quinzaine de personnes mardi soir 10 septembre 2024. *"En attendant, il faudrait déjà mieux prendre en considération, et plus rapidement, la voix des personnes retenues. Elles ne sont jamais entendues"*. *"Ce n'est que lorsqu'il y a une médiatisation et que son image est atteinte que l'administration commence à prendre en considération le problème"*.

BULGARIE

Les 10 et 11 septembre 2024, un groupe de volontaires franco-italiens a subi de graves violations de ses droits de la part de la police des frontières bulgare dans la région de Malko Tarnovo. Ces volontaires avaient secouru dix personnes, dont trois enfants et deux femmes, restées sans nourriture ni eau pendant trois jours dans une zone connue pour ses taux de mortalité élevés parmi les personnes en déplacement. A l'arrivée des volontaires, l'un des enfants était inconscient.

Après avoir alerté les autorités de l'opération de sauvetage, les volontaires ont été faussement accusés de contrebande et soumis à de graves menaces et violences physiques de la part des agents de la patrouille frontalière. Ils ont été arbitrairement détenus pendant plus de 21 heures au poste de police des frontières de Malko Tarnovo, où ils se sont vu refuser leurs droits fondamentaux à une assistance juridique, à l'accès à leur téléphone et à des soins médicaux.

Durant leur détention, les volontaires ont subi fouilles physiques invasives, saisie d'effets personnels, notamment de téléphones portables, refus des soins médicaux nécessaires, insultes racistes et violences verbales continues. Un agent de Frontex présent sur les lieux a confirmé la mauvaise conduite de la police des frontières bulgare et a promis d'enquêter sur l'incident.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

CROATIE

Le maire de Zagreb, et la représentante du Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en Croatie, ont inauguré jeudi 19 septembre 2024 le « *Guichet unique* », un point d'information pour les réfugiés et les migrants. Ils ont également signé un accord de coopération entre la ville de Zagreb et le HCR dans le cadre du travail du Centre d'accueil. Pour le HCR il s'agissait du premier centre en Croatie. Ce Guichet Unique ou Centre d'Accueil situé Petrinjska 31, sera ouvert les lundi, mercredi et vendredi de 8h à 16h, et les mardis et jeudis de 10h à 18h. Le maire a déclaré que les personnes qui viennent en Croatie sont confrontées à des procédures administratives assez complexes, à des barrières linguistiques et à diverses insécurités, et que le Centre d'accueil est un endroit où ils pourront obtenir des informations importantes - sur leurs droits, obligations et autres choses qui peuvent faciliter leur travail à Zagreb.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

Jeudi matin 12 septembre 2024, les policiers du commissariat de Duga Resa, près de Karlovac, ont repéré un groupe de cinq personnes soupçonnées d'être des ressortissants étrangers entrés illégalement en République de Croatie, sur le pont du village de Belavići qui franchit la rivière Mrežnica. Ces personnes ont vu les policiers et traversé le pont en courant jusqu'au village de

Mrežnički Brig, puis ont remonté la côte, où plusieurs d'entre elles ont sauté dans la rivière et d'autres se sont enfuies dans une direction inconnue. Un ressortissant étranger a été retrouvé coincé dans un arbre et les policiers l'ont sorti de la rivière Mrežnica. Il a exprimé son intention de demander une protection internationale. Afin de retrouver d'autres personnes, les policiers ont fouillé la zone tandis que les plongeurs de l'unité d'intervention policière de l'administration policière de Karlovac ont fouillé la rivière Mrežnica et repéré le corps d'un inconnu au fond de la rivière, qu'ils ont ramené à terre. Une enquête a été menée sur place. Une autopsie suivra afin de déterminer l'identité de la personne, a annoncé l'UP de Karlovac.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

ESPAGNE

Accueil des réfugiés

Pour gérer la pression migratoire aux îles Canaries des ONG sont appelées à la rescousse par l'État pour soulager l'archipel. Elles sont chargées du transfert et de l'accueil dans la péninsule des migrants. C'est le cas de l'ONG Rescate, qui loue un hôtel dans un petit village de zone rurale en Galice, au nord-ouest de l'Espagne. Depuis trois semaines, 125 migrants subsahariens vivent à Monterroso, où l'accueil a été plutôt favorable par les habitants du cru, très peu habitués à vivre avec des étrangers.

Le directeur de l'ONG en charge des migrants raconte comment la première semaine de leur arrivée, des dizaines de résidents ont apporté des vêtements pour les migrants. Ils ont aussi organisé une petite fête d'accueil et un match de foot amical. D'ailleurs, le terrain de foot du club local est ouvert toutes les après-midi pour les migrants et le stade est devenu un lieu de rencontre entre les jeunes du cru et les subsahariens. Il y a eu toutefois aussi quelques réactions hostiles, notamment contre la propriétaire de l'hôtel. Celle-ci aime raconter qu'elle-même a immigré en Angleterre lorsqu'elle était jeune pour trouver du travail et c'est pour cela qu'aujourd'hui, elle ouvre ses portes aux jeunes venus d'Afrique. La Galice a été une terre d'émigration, ce qui explique sans doute cette attitude plus ouverte envers ceux qui prennent la route pour une meilleure vie.

En outre, ici en Galice, où la population est âgée, l'arrivée de jeunes gens est considérée comme une chance. Beaucoup de villageois espèrent qu'ils vont rester pour travailler dans le coin. D'ailleurs, ces jours-ci des entrepreneurs ou des agriculteurs se sont rendus à l'hôtel pour chercher des hommes pour travailler dans les vendanges par exemple.

L'ONG prend soin de mettre en garde les migrants, de ne pas céder à ces embauches temporaires, souvent payées en dessous du Smic horaire, car s'ils quittent l'hôtel et la structure organisée par l'ONG avec les cours d'espagnol et les formations, ils ne peuvent plus revenir et sont lâchés dans la nature sans protection juridique.

<https://www.rfi.fr/fr/podcasts/reportage-international/20240924-espagne-%C3%A0-monterroso-l-immigration-est-per%C3%A7ue-comme-une-chance>

<https://www.rfi.fr/europe/20240925-arriv%C3%A9es-en-hausse-de-migrants-en-espagne-l-ong-rescate-appel%C3%A9e-%C3%A0-la-rescousse-par-les-autorit%C3%A9s>

L'UE aide l'Espagne pour améliorer l'accueil des migrants aux Canaries

La Commission européenne mettra prochainement à la disposition de l'Espagne une aide financière supplémentaire de 14 millions d'euros afin d'améliorer la capacité d'accueil des îles Canaries pour les exilés en situation irrégulière, en particulier les mineurs. Bruxelles autorisera l'utilisation exceptionnelle du Fonds européen de développement régional (FEDER) pour répondre à l'urgence migratoire actuelle que connaissent les îles Canaries. « Aux îles Canaries, vous n'êtes pas seuls ; l'Europe est à vos côtés », a déclaré le vice-président de la Commission lors d'une conférence

de presse conjointe avec le président de la région, à Santa Cruz de Tenerife, mercredi 18 septembre 2024. Ce dernier s'est récemment plaint que le gouvernement du Premier ministre Espagnol avait « abandonné » les îles Canaries pendant la crise migratoire cet été.

L'Union européenne (UE) « continuera à jouer un rôle important dans la prévention des arrivées irrégulières en renforçant la coopération et le partenariat avec les pays d'origine et de transit, qui présentent un intérêt particulier pour la gestion des migrations aux îles Canaries, tels que la Mauritanie, le Sénégal et la Gambie », a ajouté Le vice-président de la Commission.

Il a également déclaré que la coopération devait se fonder sur une offre élargie, non seulement en matière d'immigration, mais aussi de croissance, de commerce, d'investissement et d'opportunités pour les personnes de construire une vie meilleure, au lieu de finir « entre les mains des trafiquants (d'êtres humains) ».

« Nous avons traité la question de l'immigration en tant que pompiers, il est maintenant temps d'agir en tant qu'architectes », a poursuivi le vice-président de la Commission, tout en défendant le rôle de l'agence européenne de contrôle des frontières Frontex dans la gestion des flux migratoires, notamment en matière de renseignement et de logistique, avec la volonté d'« étendre la présence de Frontex également dans les questions opérationnelles ».

Le vice-président de la Commission a indiqué que l'UE avait affecté 500 millions d'euros au financement de mesures migratoires en Espagne, et que les îles Canaries, en particulier, avaient reçu 20 millions d'euros en plus des 14 millions d'euros annoncés mercredi. Selon une nouvelle enquête du Centro de Investigaciones Sociológicas (CIS), l'immigration irrégulière est actuellement le principal problème pour la plupart des Espagnols, alors qu'il y a seulement trois mois, la principale préoccupation des citoyens était le taux de chômage élevé (11,27 %).

<https://www.euractiv.fr/section/international/news/lespagne-recevra-14-millions-deuros-de-lue-pour-gerer-la-pression-migratoire-aux-canaries/>

La "route migratoire algérienne", vers l'Espagne est de plus en plus emprunté

La route algérienne correspond à l'ensemble des départs d'embarcations illégales depuis l'Algérie, surtout depuis quatre villes principales : Alger, Oran, Mostaganem, Chlef. Les points d'arrivée se trouvent sur la côte Est de l'Espagne, à Almeria, ou au sud, jusqu'à Murcie, Alicante, voire Ibiza, aux Baléares. Les embarcations, appelées des "pateras", sont en fibre, avec des moteurs de 40 à 60 chevaux. D'une capacité de 10 personnes, elles sont souvent chargées jusqu'à 20. Les migrants paient entre 2 000 et 4 000 euros pour chaque traversée et le double quand les embarcations sont plus rapides, plus puissantes et plus sûres.

La route algérienne, qui existe depuis 2006, est moins connue que celle des Canaries ou celle qui passe par le détroit de Gibraltar, via le Maroc. Depuis sa création, elle n'a pas cessé de gagner en importance et en intensité, puisque les départs de migrants depuis le Maroc sont de plus en plus surveillés par les forces de l'ordre, aussi bien côté marocain qu'espagnol.

En 2023, le leader socialiste espagnol s'était retenu d'aller sur la question du Sahara occidental, et il semble qu'il y ait désormais moins de surveillance depuis le littoral algérien. Cela explique la hausse de l'affluence, d'autant que le long de ces côtes espagnoles, on a beaucoup de mal à intercepter les embarcations. De source policière, on estime que la moitié des migrants arrivent à leur fin incognito. L'autre moitié est recueillie en mer ou bien meurt noyée, car ce point de passage est dangereux.

Avec les tempêtes, les moteurs qui cassent, les naufrages, on estime que 500 migrants perdent la vie sur cette route chaque année. Pourtant, les départs sont à chaque fois plus nombreux. La plupart des exilés sont de jeunes Algériens, qui ne sentent ni avenir ni espoir dans leur pays et qui tentent le tout pour le tout. De plus en plus de personnes originaires de pays subsahariens empruntent également cette voie, en particulier des Maliens, qui fuient les zones de conflit dans leur pays.

GRECE

Quatre femmes, ont été retrouvées mortes et 25 sont portées disparues après un nouveau naufrage qui s'est produit près de Samos, en Grèce le 23 septembre 2024. Cinq personnes ont été secourues, dont une femme enceinte et un mineur. Les recherches se poursuivent près des côtes rocheuses de Agios Isidoros, au nord-ouest de l'île, avec quatre embarcation des garde-côtes et un hélicoptère. Elles ont été retardées par les vents forts. Les autorités ont également fouillé l'île au cas où certaines des personnes portées disparues auraient déjà atteint le rivage.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

Les garde-côtes grecs ont confirmé qu'**un migrant est mort** mardi soir le 17 septembre 2024 et que 30 autres ont été secourus, après que des passeurs les ont éjectés à la mer pour éviter d'être interceptés par les patrouilles grecques. L'incident s'est produit au large de l'île grecque de Samos, en mer Égée, non loin des côtes turques. Les garde-côtes ont signalé avoir détecté une vedette rapide transportant 31 migrants, dont huit enfants, ils ont envoyé un patrouilleur vers la vedette rapide et « *tenté de l'immobiliser à l'aide de signaux sonores et visuels* ». Cependant, les opérateurs du bateau ont tenté de s'échapper. « *Une poursuite s'en est suivie au cours de laquelle l'opérateur du bateau rapide a effectué à plusieurs reprises des manœuvres dangereuses, mettant en danger immédiat l'intégrité physique de l'équipage des garde-côtes* », ont déclaré les garde-côtes.

A ce moment-là, les garde-côtes ont tiré des « *coups de semonce* » qui ont immobilisé le bateau rapide et ont permis aux garde-côtes d'arrêter ses opérateurs. Les garde-côtes ont déclaré que leurs tirs d'avertissement n'avaient fait « *aucun blessé* ». Les migrants à bord du hors-bord auraient été jetés par-dessus bord pour permettre aux passeurs d'échapper à l'arrestation des patrouilles grecques. Les autorités grecques ont toutefois arrêté deux ressortissants turcs à bord du hors-bord qui étaient en train de rentrer en Turquie lorsqu'ils ont été appréhendés.

La police grecque annonce avoir **démantelé une bande criminelle** qui, sous prétexte d'offrir de meilleures récompenses financières, **exploitait des migrants originaires du Népal** travaillant légalement en Roumanie : elle les faisait passer en Grèce, où leurs documents de voyage étaient confisqués jusqu'à ce qu'ils aient remboursé une prétendue dette. Ils travaillaient dans des cultures saisonnières, notamment les champs de fraises, aux alentours du village de Lapas, en Achaïe occidentale, dans le Péloponnèse. La police a arrêté une femme de 29 ans et un homme de 30 ans originaires du Népal, tandis que cinq autres membres de l'organisation, âgés de 33 à 61 ans, ont été identifiés et sont toujours recherchés. Une plainte a été déposée contre eux pour organisation criminelle, trafic d'êtres humains et violation du code de la migration. « *Les accusés sont originaires du Bangladesh et du Pakistan* », a déclaré la porte-parole de la police grecque. « *Deux membres du gang étaient originaires de Grèce, mais leur identité n'a pas encore été confirmée.* »

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

HOLLANDE

Les Pays-Bas veulent durcir leur politique d'asile et demandent une dérogation à l'Union européenne

Pour réduire drastiquement l'immigration, le gouvernement néerlandais est déterminé à prendre les mesures les plus radicales jamais vues aux Pays-Bas. Il souhaite que les migrants sans papiers soient renvoyés "*immédiatement*", que le regroupement familial soit durci, que les permis de séjours permanents soient supprimés et que les demandeurs d'asile soient déboutés s'ils ne se rendent pas à leur rendez-vous. Pour faire face à ce que la coalition appelle une "*crise de l'asile*", le dirigeant d'extrême droite néerlandais veut s'affranchir des règles de l'Union européenne (UE). Lui qui voulait, il y a quelques années, une sortie de son pays de l'UE, réclame aujourd'hui une dérogation. C'est

techniquement possible mais très compliqué et cela peut prendre des années. Le feu vert des 26 autres pays de l'UE est indispensable.

Les Pays-Bas accueillent un nombre record d'étrangers, ils en ont besoin pour les travaux agricoles par exemple. Le virage anti-immigration du gouvernement fait grincer des dents au sein de la coalition, chez les centristes. Mais rien ne semble pouvoir empêcher le dirigeant d'extrême droite néerlandais de mettre en œuvre son programme.

HONGRIE

L'UE va déduire 200 millions d'euros d'amende de ses fonds pour la Hongrie

La Commission européenne a annoncé mercredi 18 septembre 2024 qu'elle allait réduire les prochains paiements de l'UE en faveur de la Hongrie afin de récupérer 200 millions d'euros d'amende. Le pays a été condamné par la cour de justice européenne (CJUE) à payer une somme forfaitaire de 200 millions d'euros et une astreinte d'un million d'euros par jour pour ne pas s'être mis en conformité avec le droit de l'UE en matière d'asile. La Hongrie n'a *"pas respecté les règles du droit de l'Union en matière, notamment, de procédures relatives à l'octroi de la protection internationale et au retour des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier"* et *"ne les respecte toujours pas"*, avait estimé la Cour. Budapest avait jusqu'au mardi 17 septembre 2024 pour payer. *"Le délai a expiré hier. Cela signifie que la Commission, conformément aux règles applicables, passe à la procédure de compensation. Nous allons déduire les 200 millions d'euros des prochains paiements du budget de l'UE à destination de la Hongrie"*, a déclaré le porte-parole. Cela prendra *"un peu de temps"*, a-t-il souligné, car la Commission doit *"regarder quels paiements sont prévus et identifier ceux qui pourront absorber l'amende"*. Concernant l'autre amende d'un million d'euros par jour, la Commission a adressé à Budapest une première demande de paiement pour une période de 93 jours, allant du 13 juin au 13 septembre 2024, soit 93 millions d'euros. A réception de cette demande, les autorités hongroises ont 45 jours pour payer.

La Hongrie avait annoncé dès juillet qu'elle n'avait aucunement l'intention de payer, tandis que la Commission avait averti qu'elle déduirait les arriérés des fonds européens en faveur du pays. Le Premier ministre avait jugé *"scandaleuse et inacceptable"* la sanction de la CJUE, estimant qu'il avait *"défendu les frontières de l'UE"*.

Depuis des années, le dirigeant nationaliste Viktor Orban est dans le viseur des institutions européennes. Il s'oppose à l'arrivée de migrants extra-européens et dit vouloir *"défendre"* une Europe *"chrétienne"*. Depuis la crise migratoire de 2015, il a bâti des clôtures aux frontières hongroises et restreint le dépôt des demandes d'asile aux ambassades à l'étranger.

La Hongrie a déjà été condamnée par la justice de l'UE - comme la Pologne et la République tchèque - pour avoir refusé un quota d'accueil de réfugiés décidé dans le cadre du programme européen lancé au moment de la crise de l'accueil des migrants en 2015.

Ce pays s'est aussi opposé au Pacte européen sur la migration et l'asile, une grande réforme adoptée mi-mai par l'UE prévoyant notamment un mécanisme de solidarité obligatoire envers les États membres confrontés à une pression migratoire. Cette solidarité peut se traduire par l'accueil de demandeurs d'asile ou par une contribution notamment financière.

ITALIE

Le gouvernement a-t-il enfreint les règles du droit international sur les migrants ?

L'ONG Mediterranea Saving Humans demande à la Cour pénale internationale (CPI) d'ouvrir une enquête contre le ministre italien de l'Intérieur. Pour justifier sa demande, l'ONG italienne s'appuie sur un message publié sur le réseau X, jeudi 19 septembre 2024. Le ministre y indique : *"16 220 migrants se dirigeant vers les côtes européennes ont été interceptés en mer et renvoyés sains et saufs en Libye depuis janvier. Un chiffre qui témoigne de l'efficacité de la collaboration de l'Italie avec les pays d'origine et de transit des migrants."* L'ONG estime que ce

prouve que l'Italie ne respecte pas le droit international. Le service juridique de l'ONG cite des rapports, notamment des Nations unies, qui considèrent que la Libye est - et reste - un endroit dangereux, et que les expulsions vers ce pays constituent, donc, un crime en violation de la convention de Genève relative aux réfugiés. "*Renvoyer en Libye des personnes contre leur gré représente un crime très grave*", insiste l'ONG.

L'Italie, avec le soutien de l'Union européenne, et la Libye ont signé un accord en 2017, pour empêcher les migrants d'atteindre les côtes italiennes. L'UE forme les garde-côtes libyens et leur fournit du matériel. En échange d'une importante somme d'argent, les autorités libyennes s'engagent à mieux contrôler leurs frontières. Mais ce partenariat est très critiqué par les défenseurs des droits de l'Homme. Les ONG, et les instances internationales comme l'ONU, estiment en effet que la Libye ne peut pas être considérée comme un port sûr et que les migrants interceptés en mer ne devraient pas y être renvoyés. Lorsqu'ils sont ramenés en Libye, les exilés sont envoyés dans des centres de détention officiels, où ils sont victimes de violences, d'extorsion, de travail forcé ou encore de viol.

Les sans-papiers et demandeurs d'asile ne pourront plus avoir de numéro de téléphone

Le parlement a approuvé mercredi 18 septembre 2024 un amendement au code des télécommunications inséré discrètement dans la loi sur la sécurité. Ce texte, porté par le gouvernement de la Première ministre d'extrême droite, impose aux opérateurs de "*réclamer au client citoyen d'un État n'appartenant pas à l'Union européenne une copie de son titre de séjour*". En clair pour les exilés, et même pour les demandeurs d'asile, la carte d'identité seule ne suffit plus pour acheter une carte SIM en Italie – comme c'est actuellement le cas pour les Italiens ou les ressortissants de l'UE. Désormais, les migrants doivent également présenter un titre de séjour aux commerçants. Si les vendeurs n'appliquent pas cette mesure, ils risquent la fermeture de leur commerce pour une période allant de cinq à trente jours. Les étrangers qui demandent une carte SIM pour une personne sans titre de séjour s'exposent eux aussi à des sanctions. S'ils sont démasqués, les opérateurs peuvent leur interdire de signer de nouveaux contrats téléphoniques pour une durée de six mois à un an. Ce nouveau dispositif s'inscrit dans la même logique que les mesures prises pour dissuader les migrants d'atteindre l'Italie.

Cet amendement a été vivement critiqué par des militants et des membres de l'opposition en Italie. "*Il s'agit d'un concentré d'hypocrisie et de racisme*", a réagi un député de l'Alliance des Verts et de la Gauche.

Les délais d'attente pour obtenir l'asile en Italie peuvent durer plusieurs mois. Pendant cette période, les migrants ne possèdent pas de titre de séjour et ne peuvent donc plus obtenir un numéro de téléphone italien. C'est pourtant le seul moyen pour eux de prévenir leur famille qu'ils sont en sécurité en Europe, et de garder le contact avec elle. La ligne téléphonique est également indispensable parfois pour suivre ses démarches administratives. La plupart du temps, les exilés ne possèdent plus de téléphone en arrivant en Europe car ils ont été dépouillés par les passeurs avant de prendre la mer.

Le trafic des migrants au cœur de l'industrie textile italienne ?

L'Italie, l'un des principaux pays d'arrivée des migrants subsahariens, profite de cette main-d'œuvre bon marché, notamment son industrie textile. Payés une misère, sans aucun droit dans une économie parallèle, en proie à la mafia et aux réseaux criminels, ces travailleurs de l'ombre participent à la confection des vêtements qui se retrouveront dans les magasins d'Europe et d'ailleurs. À travers l'exemple italien et le fameux Made in Italy, on voit comment l'Europe profite du travail des migrants.

<https://www.rfi.fr/fr/podcasts/8-milliards-de-voisins/20240923-le-traffic-des-migrants-au-coeur-de-l-industrie-textile-italienne>

SUEDE

La Suède veut tripler le montant de l'aide au retour volontaire des migrants

La coalition de droite au pouvoir a proposé jeudi 12 septembre 2024 d'augmenter le montant de l'aide au retour volontaire des migrants dans leur pays d'origine à 30 000 euros par personne. Actuellement, un adulte peut recevoir une allocation de retour d'un maximum de 10 000 couronnes (879 euros), de 5 000 couronnes (439 euros) par enfant et d'un maximum de 40 000 couronnes (3 512 euros) pour une famille. *"Nous franchissons de nouvelles étapes dans la réorientation de la politique migratoire"*, a déclaré le ministre des Migrations dont le gouvernement auquel il appartient est soutenu par le parti d'extrême droite des Démocrates de Suède (SD).

"Cette allocation existe depuis 1984 mais est relativement peu connue, elle est faible et peu de personnes l'utilisent", a estimé un parlementaire SD, au cours de la conférence de presse. Le ministre des Migrations a affirmé qu'une seule personne a accepté l'allocation l'an dernier. En augmentant son montant et en le faisant connaître, plus de migrants auraient recours au retour volontaire. Ce triplement du montant de l'allocation pourrait séduire plusieurs centaines de milliers de migrants qui sont chômeurs de longue durée ou dont les revenus doivent être complétés par les aides sociales pour s'en sortir, a pour sa part lancé le parlementaire des Démocrates de Suède. *"Nous pensons que ce public pourrait être intéressé"*.

Un rapport d'enquête commandé par le gouvernement et rendu public en août avait pourtant déconseillé d'augmenter substantiellement cette allocation de retour, jugeant qu'elle serait peu efficace au regard de son coût. Elle risquerait en outre de freiner les efforts d'intégration des migrants, a jugé l'auteur de ce rapport. D'autres pays européens proposent une aide au retour, de plus de 13 000 euros au Danemark, d'environ 1 300 euros en Norvège et de jusqu'à 2 500 euros en France.

Cette nouvelle mesure n'en est qu'une parmi tant d'autres pour tenter de réduire l'immigration en Suède. Ces dernières années, la Suède a considérablement durci sa politique migratoire en restreignant le regroupement familial et relevant le niveau de salaire minimum nécessaire pour octroyer un permis de travail aux migrants extérieurs à l'Union européenne. Fin 2023, le gouvernement avait aussi annoncé son intention de durcir les conditions d'octroi des prestations sociales aux migrants non européens : en introduisant un plafond pour le cumul des aides, et en imposant un délai entre l'arrivée des exilés en Suède et le moment où ils pourront toucher ces aides.

En mai dernier, la coalition au pouvoir avait proposé une loi visant à obliger les travailleurs du secteur public à dénoncer aux autorités les personnes sans papiers avec lesquelles ils sont en contact. Mais cette mesure, jugée raciste et discriminatoire, s'est heurtée à une très forte opposition au sein des services publics, qui avait appelé à la *"désobéissance civile"*. *"Les sans-papiers sont déjà assez marginalisés. Une telle proposition est très négative. Cela équivaut à instaurer une espèce d'État policier. Et c'est pour cela qu'on demande à ce qu'elle soit complètement abandonnée"*, expliquait la présidente de PICUM, une ONG de défense des droits des sans-papiers. Mais pour l'heure, l'idée n'est pas encore abandonnée. La mission d'information parlementaire sur cette proposition de loi très controversée doit durer jusqu'à l'automne.

Depuis les années 1990, la Suède était considérée comme un pays accueillant pour les personnes fuyant les guerres. Le pays a accueilli un grand nombre de personnes souhaitant immigrer sur son sol, principalement en provenance de régions en proie à des conflits, notamment d'ex-Yougoslavie, de Syrie, d'Afghanistan, de Somalie, d'Iran et d'Irak. Sur la seule année 2015, pendant la crise des migrants en Europe, la Suède a accueilli 160 000 demandeurs d'asile, soit le taux d'accueil le plus élevé par habitant dans l'Union européenne. Mais l'année 2015 a marqué un tournant puisque le gouvernement social-démocrate de l'époque avait déclaré qu'il ne serait plus en mesure de poursuivre sa *"politique de la porte ouverte"*. Ainsi, depuis cette date, les gouvernements successifs s'emploient à freiner les arrivées de migrants dans le pays.

VATICAN

Dimanche 29 Septembre 2024 : Dans les communautés catholiques, c'est le jour de prière créé en 1914 par le pape Benoît XV, pour les migrants et les réfugiés : « J'étais un étranger et vous m'avez accueilli » Matthieu 25,35

Le Pape François écrit, dans la préface pour le livre de l'aumônier de la plate-forme de la société civile Mediterranea Saving Humans, «**Sauvé par les migrants, récit d'un mode de vie**» : S'adressant aux migrants : «Traités comme un fardeau, un problème, un coût, vous êtes au contraire un don. Chacun d'entre vous peut être un pont qui unit des peuples éloignés, qui rend possible la rencontre entre des cultures et des religions différentes, un moyen de redécouvrir notre humanité commune.» Et pour nous : «Nous sommes également à un carrefour: d'un côté la fraternité, qui féconde de bonté la communauté humaine; de l'autre l'indifférence, qui ensanglante la Méditerranée. Nous sommes à un carrefour de civilisations. Ou bien la culture de l'humanité et de la fraternité, ou bien la culture de l'indifférence : que chacun s'arrange comme il le peut.»

<https://www.vaticannews.va/fr/pape/news/2024-09/pape-francois-migrations-preface-mattia-ferrari.html>

EUROPE

BOSNIE- HERZEGOVINE

De plus en plus de passages entre Serbie et Bosnie-Herzégovine

La rivière Drina, à la frontière entre la Bosnie et la Serbie, est un goulet d'étranglement sur la route des Balkans. Certains habitants aident les migrants là où ils le peuvent, d'autres y voient une occasion de gagner de l'argent. Les autorités sont débordées.

« *En matière de migration, la Bosnie est à nouveau au centre de l'attention* », explique un volontaire de Tuzla, engagé dans le soutien aux exilés. « *Mais contrairement aux années de pandémie et à la période qui l'a immédiatement précédée, les trafiquants d'êtres humains semblent désormais parfaitement intégrés dans les structures.* » Après avoir traversé la frontière, les migrants marchaient en petits groupes vers les centres d'accueil ou directement vers la Croatie, explique-t-il, ajoutant que les migrants sont désormais rarement vus dans les rues, car les centres d'accueil sont tous pleins. « *Tout semble parfaitement organisé.* »

La police aux frontières de Bosnie-Herzégovine confirme qu'elle surveillait plus étroitement la frontière et que davantage de policiers et de membres des forces de sécurité spéciales ont été déployés. « *Depuis le début de l'année, les agents de la police aux frontières ont enregistré 5477 personnes qui ont traversé ou tenté de traverser illégalement la frontière. Dans la plupart des cas, des trafiquants d'êtres humains, qui font traverser la Drina à des personnes soit en voiture privée, soit en bateau, sont également impliqués.* »

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

ROYAUME-UNI

Le chef du gouvernement britannique prend des idées en Italie

Au lendemain d'un nouveau naufrage de migrants dans la Manche, le chef du gouvernement du Royaume-Uni, confronté à des arrivées massives de "small boats" depuis le début de l'année, a cherché des réponses à la lutte contre l'immigration clandestine dans la péninsule italienne.

En visite à Rome, il n'a pas caché ses intentions à la première ministre italienne, pourtant d'un camp politique largement opposé au sien : "*Travailler ensemble*". Le chef du gouvernement britannique s'est montré "*intéressé*" par les méthodes utilisées par Rome pour contrer les arrivées de migrants en Méditerranée. "*Vous avez fait des progrès remarquables, en travaillant d'égal à égal avec*

les pays se trouvant sur les routes migratoires afin de traiter, à la source, les facteurs de la migration et de contrer les réseaux". "Les pays se trouvant sur les routes migratoires" évoqués par le chef du gouvernement britannique sont la Tunisie et la Libye, deux pays effectivement partenaires de l'Italie dans leur lutte contre l'immigration irrégulière et aussi largement condamnés par les ONG internationales pour leurs violations des droits humains.

Le partenariat de l'Italie avec la Libye date de 2017 (il a été signé avec le soutien de l'Union européenne), et fait largement polémique. Cette entente a, en effet, participé à la baisse des arrivées de migrants sur le sol italien, en déléguant l'interception des embarcations d'exilés en mer par les Libyens. Depuis le début de l'année, 16 000 migrants ont été arrêtés de force par les garde-côtes libyens en Méditerranée et ramenés de force à Tripoli. Et depuis le début de l'année, 45 000 migrants ont foulé le sol italien via la Méditerranée contre 130 000 l'année dernière. Pourtant, les autorités libyennes sont régulièrement pointées du doigt pour leurs violences, leurs exactions contre les exilés. "[L'accord entre Rome et Tripoli pour empêcher les migrants d'atteindre l'Europe], *cela fonctionne mais à quel prix ? En violant les traités internationaux et les droits fondamentaux ?*", déplore la directrice de plaidoyer à l'association EuroMed Rights

Les ONG dénoncent largement l'accord entre l'Italie et la Tunisie, signé en juillet 2023. Depuis cette date, la première ministre s'est rendu au moins quatre fois à Tunis pour renforcer ses liens avec le président et réaffirmer l'importance de ce partenariat dans la lutte contre l'immigration irrégulière. Rome reste traumatisée par la crise de septembre 2023 lors de laquelle près de 10 000 migrants partis des plages de la Tunisie avaient débarqué à Lampedusa. Cet afflux exceptionnel avait fait vaciller le système d'accueil italien saturé et souffler un vent de panique chez les Vingt-Sept.

L'Italie donne donc carte blanche à Tunis pour empêcher les migrants de prendre la mer. Et qu'importent les violations du droit international. Malgré les preuves apportées par les médias et les ONG sur les exactions menées depuis l'été 2023 par les forces tunisiennes contre les exilés, sur les expulsions forcées de migrants dans le désert libyen et algérien, Rome n'est jamais revenu sur ce partenariat.

Depuis des années, les ONG impliquées dans les activités de sauvetage en Méditerranée demandent aux autorités italiennes de revenir sur ces accords tunisien et libyen qui, selon elles, participent, à une augmentation des décès en mer. Pour l'ONG Sea Watch, *"depuis que la Première ministre d'extrême droite... a pris ses fonctions, davantage de personnes sont mortes en Méditerranée"*. Selon l'ONG allemande, le nombre moyen de personnes disparues ou décédées en mer a augmenté ces deux dernières années. Il était de 162 personnes/mois (en 2020-2022) contre 218 personnes/mois (en 2022-2024), soit dès le début du mandat de la première ministre.

Création d'un commandement d'élite pour lutter contre l'immigration irrégulière

Le gouvernement britannique a annoncé dimanche 15 septembre 2024 la mise en place d'un commandement d'élite chargé de la sécurité des frontières. Cette annonce, promesses de campagne du Premier ministre travailliste, est survenue quelques heures après le naufrage de migrants dans la Manche. Cette nouvelle structure *"coordonnera le travail de tous nos services de police et de renseignement afin de mener des enquêtes conjointes avec leurs homologues européens pour lutter contre la criminalité organisée liée à l'immigration"*. Un haut cadre de la police prendra la tête de ce commandement. Il a *"plus de 30 ans d'expérience dans la lutte contre la grande criminalité et la protection de la sécurité nationale"*. Il a *"joué un rôle essentiel dans l'élaboration des réponses nationales aux principales menaces pour la sécurité, notamment le terrorisme, la criminalité organisée et l'immigration clandestine"*. Il a déclaré : *"Je suis honoré et ravi de diriger ce nouveau commandement. Je ne me fais aucune illusion quant aux défis qui nous attendent, mais je suis déterminé à les relever"*. *"Mon message aux trafiquants est le suivant : nous nous attaquerons à votre business avec tous les moyens dont nous disposons"*. Selon la ministre de l'Intérieur britannique, cette nomination prouve que le gouvernement travailliste prend la problématique de l'immigration à bras le corps et avec sérieux. *"Nous devons prendre des mesures concrètes"*. *"Nous ne parviendrons pas*

[à réduire l'immigration irrégulière] *grâce aux gros titres. Nous y parviendrons grâce à un travail acharné [...], pas grâce à des gadgets*".

Parmi les autres mesures promises par le gouvernement britannique se trouvent aussi une **augmentation des contrôles** autorisés à la frontière en vertu de la législation antiterroriste, ainsi que de nouveaux pouvoirs en matière d'enquête financière pour traquer les réseaux et la criminalité organisée. Le premier ministre s'est rendu lundi 16 septembre 2024 à Rome pour discuter avec son homologue italienne de lutte contre l'immigration clandestine. Le Premier ministre britannique se dit "*intéressé*" par la politique migratoire de la première ministre notamment depuis la réduction drastique des arrivées en Italie cette année : 45 000 contre 128 000 en 2023. Mais à Quel prix ? Sa politique répressive pour enrayer les arrivées de migrants sur l'île italienne de Lampedusa, passe par criminaliser les ONG en mer et miser sur des partenariats avec les pays d'Afrique du Nord comme la Tunisie et la Libye pour retenir les départs de canots des côtes africaines. Sans parler de l'inauguration du centre de rétention en Albanie, où seront accueillis les demandeurs d'asile récupérés en mer par les navires de sauvetage italiens pendant le traitement de leur demande d'asile.

Un visa électronique obligatoire pour entrer au Royaume-Uni à partir d'avril 2025

Les travaillistes au pouvoir depuis juillet poursuivent ainsi une logique de restriction de l'immigration légale, dans le sillon du précédent gouvernement conservateur. Un visa numérique dématérialisé, aussi appelé ETA (pour "electronic travel authorisation"), sera rendu obligatoire à partir d'avril 2025 pour tout étranger, européen comme non-européen, souhaitant accéder au territoire britannique, a annoncé le Home Office, mercredi 11 septembre 2024. Il présente ce nouveau visa comme un moyen de "*renforcer la sécurité grâce à la nouvelle technologie et de moderniser le système d'immigration*". Le document sera valable pendant deux ans, et coûtera 10 livres (environ 12 euros). Il permettra de "*se rendre plusieurs fois au Royaume-Uni pour des séjours allant jusqu'à 6 mois consécutifs sur une période de 2 ans*".

Les non-Européens auront besoin de ce visa pour voyager sur le territoire britannique dès le 8 janvier 2025, indique le Home Office. Ils pourront déposer leur demande à partir du 27 novembre. Les informations sur les conditions d'obtention sont d'ores et déjà disponibles sur le site dédié. Le visa pourra aussi être demandé "*rapidement et facilement*" sur l'application mobile UK ETA App, déjà existante.

La procédure sera ensuite ouverte aux ressortissants de l'Union européenne éligibles à partir de début mars 2025. Ces derniers auront l'obligation de posséder ce document, comme tous les autres voyageurs, à partir du 2 avril 2025. Seuls les citoyens irlandais ne sont pas concernés par cette obligation.

Depuis près d'un an, les ressortissants de : Bahreïn, Koweït, Oman, Qatar, Arabie Saoudite, Émirats arabes unis, étaient déjà soumis à ce système obligatoire. Le délai de réponse à leurs demandes est de trois jours ouvrés en moyenne, ce qui implique pour tous les nouveaux citoyens concernés d'anticiper leur demande quelques jours avant leur date d'arrivée. L'octroi de visas familiaux nécessite un salaire minimum annuel pour une personne souhaitant venir au Royaume-Uni de 45 340 euros en janvier 2025. D'autres types de visas sont touchés par ces restrictions.

Ces derniers mois, les demandes émanant d'étudiants ou de travailleurs qualifiés sont en baisse, du fait de ces conditions d'obtention rendues plus difficiles.

SERBIE

La police de Paraćin, dans le centre de la Serbie, a interpellé mercredi 18 septembre 2024 un homme originaire de Kragujevac, qui conduisait un véhicule dans lequel se trouvaient quinze migrants. Il avait refusé de s'arrêter sur l'autoroute Belgrade-Niš au signal des patrouilles de police.

Ce même jour, le tribunal de Subotica, en Voïvodine, a ordonné le placement en détention provisoire de 30 jours de deux ressortissants étrangers, respectivement tunisien et turc, dans les véhicules desquels huit migrants ont été découverts lors d'un contrôle de police. Ils sont soupçonnés

d'avoir voulu les conduire, contre argent, jusqu'à la frontière hongroise.

La police a pris en chasse deux supposés trafiquants, qui conduisaient sept migrants sur la route de Vranjska Banja, dans le sud de la Serbie. Le conducteur aurait tenté de bloquer la voiture de la police par une manœuvre, avant de s'enfuir du véhicule. La police a alors ouvert le feu et aurait trouvé le corps d'un migrants « *accidentellement* » tué. Les deux trafiquants supposés, originaires des environs de Preševo, ont été mis en examen.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

TURQUIE

Les autorités turques affirment avoir empêché près de 190 000 migrants d'atteindre l'Union européenne par bateau au cours des cinq dernières années. 38 411 migrants ont été interceptés en mer par les autorités turques depuis le début de l'année. 296 autres personnes soupçonnées d'avoir organisé le trafic de migrants ont été arrêtées par les garde-côtes, tandis que les corps de 40 migrants ont été récupérés lors de missions de recherche et de sauvetage.

Le ministre turc de l'Intérieur a déclaré que le gouvernement accordait une attention particulière à la sécurisation de ses frontières sur terre et en mer et qu'il avait dépensé 950 millions de dollars depuis janvier 2024. Selon un rapport publié dans le Daily Sabah, le nombre de migrants interceptés par les autorités turques n'a cessé d'augmenter au cours des cinq dernières années. En 2020, les garde-côtes ont intercepté 20 380 migrants en mer, 23 676 l'année suivante, 49 518 interceptions en 2022, 56 954 en 2023.

De même, le nombre de passeurs arrêtés avec l'aide des garde-côtes a également augmenté de manière générale ces dernières années : en 2020, seules 53 personnes accusées d'avoir facilité des voyages irréguliers ont été placées en garde à vue. Ce nombre a plus que doublé pour atteindre 113 arrestations en 2021, puis 293 en 2022.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

ASIE

IRAN

10 kilomètres de mur construits à la frontière avec l'Afghanistan

« *Plus de 10 kilomètres de mur ont été construits à la frontière [avec l'Afghanistan] et 50 kilomètres supplémentaires sont prévus* ». « *En bloquant la frontière, nous voulons contrôler les entrées et sorties* » du pays et « *renforcer la sécurité dans les zones frontalières* » a indiqué le commandant adjoint des forces terrestres de l'Armée, le 23 septembre 2024. Le 9 septembre 2024, le ministre iranien de l'Intérieur, avait annoncé la fermeture « *complète* » des frontières, ajoutant que le pays n'était « *plus capable d'accueillir un tel nombre d'immigrants afghans* ».

Cet afflux de migrants Afghans est une des conséquences de la prise de pouvoir par les talibans à Kaboul en 2021. Selon les derniers chiffres du gouvernement publié en août, le pays accueille « *plus de 2,7 millions de réfugiés afghans en situation régulière* », soit « *97 % de tous les migrants légaux* ». Les autorités ont augmenté la pression sur les réfugiés « *illégaux* » ces derniers mois et annoncent régulièrement des expulsions. Le 13 septembre 2024, le porte-parole de la Commission parlementaire de sécurité nationale a annoncé que la police prévoyait d'« *expulser dans un avenir proche plus de deux millions* » de clandestins.

<https://www.ouest-france.fr/monde/iran/liran-a-construit-un-mur-anti-migrants-de-10-kilometres-le-long-de-sa-frontiere-afghane-41506c0a-79b0-11ef-af8b-aac5361e868f>

AFRIQUE

MAROC

Dimanche 15 septembre 2024, les forces de l'ordre marocaines ont repoussé environ 500 candidats à l'émigration irrégulière cherchant à rallier la ville autonome espagnole de Ceuta. Ces migrants, dont beaucoup de mineurs en majorité marocains, se sont dirigés dans l'après-midi vers le poste-frontière de la ville marocaine de Fnideq, voisine de Ceuta, avant d'être éloignés par la police. Des heurts ont éclaté entre les exilés et les forces de l'ordre. Des policiers espagnols ont été blessés par des jets de pierres. Les candidats à l'exil, dont un certain nombre originaires de pays d'Afrique subsaharienne, se sont ensuite repliés vers des collines dans la zone frontalière.

Plus tôt dans la journée, un autre groupe de centaines de migrants avait déjà tenté de rejoindre Ceuta, avant d'être bloqué par les forces de sécurité. Par ailleurs, le corps d'un migrant, de nationalité non communiquée, a été repêché dimanche sur la plage de Fnideq par la Protection civile marocaine. Il n'a pas été possible d'avoir dans l'immédiat une confirmation des autorités.

Un important dispositif sécuritaire avait été déployé ce week-end à Fnideq après des appels sur les réseaux sociaux à rejoindre dimanche Ceuta, située sur la côte nord du Maroc, à environ 300 km de Rabat. Malgré ce déploiement, des centaines de jeunes Marocains se sont rendus à Fnideq et les policiers ont passé toute la nuit à essayer de les attraper pour les renvoyer par autocar vers leurs villes d'origine.

Les autorités marocaines et espagnoles sont préoccupées par les nombreux messages publiés sur les réseaux sociaux incitant à passer en Espagne que diffusent certains jeunes candidats à l'exil. Soixante personnes, dont des mineurs, ont été interpellées entre le 9 et le 11 septembre 2024 dans plusieurs villes marocaines, pour *"fabrication et diffusion de fausses informations sur les réseaux sociaux incitant à l'organisation d'opérations collectives d'émigration clandestine"*, selon une source policière.

L'afflux des migrants vers la frontière avec Ceuta s'est intensifié ces dernières semaines. Les autorités marocaines y ont déjoué pour le seul mois d'août plus de 11 300 tentatives d'émigration irrégulière, selon le ministère de l'Intérieur. Du côté de Melilla, plus de 3 300 opérations ont été avortées sur la même période. Depuis le début de l'année, 45 015 tentatives ont été mises en échec par les forces de l'ordre marocaines et 177 réseaux criminels démantelés.

SENEGAL

Sénégal : un collectif dit "stop" au trafic de migrants

Samedi 21 septembre 2024, à la fin de la marche silencieuse (voir ci-dessous), les organisateurs ont remis aux autorités un manifeste qui appelle tous les habitants et les responsables, religieux et politique, à se mobiliser : *"Dafa Doy', c'est un cri de cœur pour dire que ça suffit ! Nous ne voulons plus que nos sœurs, nos frères disparaissent en mer. Nous ne voulons plus enterrer nos frères et nos sœurs qui partent à la recherche d'un meilleur endroit pour vivre, il y en a assez"*, explique un des organisateurs de la marche. *"Il suffit que tout le monde se regroupe pour qu'on trouve une solution à ce fléau qui n'a que trop duré. Alors il y a beaucoup d'énergie, parce que, après ce drame, nous nous sommes concertés, on s'est retrouvés, on en a fait un mémorandum que nous allons remettre aux autorités. Maintenant, nous espérons que les autorités se donneront les moyens pour empêcher les pirogues de partir, mais surtout pour créer de l'espoir aussi." C'est la sensibilisation. C'est aussi aller vers les passeurs, c'est aussi aller vers ceux qui vont partir ou bien ceux qui sont en train de penser à partir. Il y a un sentiment de sursaut. Tout le monde est affecté, mais surtout, tout le monde est à l'action et c'est ce qui est important actuellement"*.

Plusieurs cadavres retrouvés dans une pirogue au large de Dakar

Dimanche 22 septembre 2024, des pêcheurs ont retrouvé une embarcation à la dérive à 48 km de Dakar. À l'intérieur se trouvent plusieurs corps en état de décomposition avancé.

Lundi matin 23 septembre 2024, les opérations se poursuivaient pour tenter d'enlever les dépouilles de la pirogue. L'odeur émanant des cadavres en décomposition rend particulièrement difficile les manœuvres. La marine nationale a dû faire appel aux pompiers et à des légistes pour tirer l'embarcation et s'occuper des cadavres. Pour l'heure, impossible de connaître le nombre de victimes : beaucoup de corps sont collés les uns et autres, ou à la pirogue elle-même.

D'après un journaliste, la pirogue n'a pas chaviré. Elle *"s'est certainement perdue en mer pendant plusieurs jours avec ses occupants, qui ont fini par mourir dedans, avant d'échouer"*. D'après plusieurs témoignages, la pirogue serait partie le 13 août 2024 de Mbour, au sud de Dakar, avec une centaine d'exilés à son bord. Le nom de la pirogue disparue et sa couleur correspondent à celle retrouvée en mer dimanche. Elle aurait ensuite dérivé pendant plus d'un mois.

Les habitants de Mbour, encore sous le choc, ont organisé samedi 21 septembre une marche silencieuse à la mémoire des personnes décédées. Ils ont créé un collectif "Dafa day" ("Ça suffit" en wolof) pour dire "stop" au trafic de migrants et inciter la classe politique à prendre des mesures en faveur de la jeunesse. Dans un pays touché par un chômage de masse et une crise économique, les jeunes Sénégalais sont de plus en plus nombreux à tenter de traverser l'Atlantique pour rejoindre l'archipel espagnol des Canaries. *"À Mbour, de nombreuses familles sont touchées par l'immigration irrégulière. Dans certaines d'entre elles, trois ou quatre personnes du même foyer sont parties pour l'Europe. (...) Ici, tout le monde a peur qu'un proche prenne la mer"* selon un habitant.

Une ONG questionne l'État sur "sa politique migratoire" suite au naufrage de Mbour

À Mbour, des centaines de personnes continuent de vouloir prendre la mer pour gagner l'Europe de manière irrégulière. Une semaine après le chavirement qui a fait 39 morts, 27 personnes qui projetaient de partir ont été interpellées le 14 septembre 2024 dans un quartier de la ville : 20 Gambiens et sept Sénégalais. Le président de l'Association nationale des partenaires migrants, installée à Mbour, salue ces opérations de police mais estime qu'il faut en faire plus face à la gravité de la situation. *Ce n'est pas une solution pérenne, mais quand même, c'est le rôle de l'État. Mais il faut quand même avouer que, à un moment donné, ils ont laissé faire. Donc, avec la capacité et les moyens que nos forces de l'ordre détiennent, ils avaient la possibilité en amont de pouvoir surveiller nos côtes de façon à ce que les jeunes ne puissent pas prendre les barques. La préparation du voyage peut durer au moins un mois. Donc où sont les renseignements généraux ? Il y a un dysfonctionnement au niveau des forces de sécurité". "C'est le désespoir total pour les jeunes, parce que des tragédies pareilles, ce n'est pas la première fois. Depuis trois-quatre ans, nous avons perdu énormément de jeunes qui ont été engloutis par la mer. Il faudrait que l'État du Sénégal, le gouvernement, le régime en place, puisse dire clairement quelle est sa politique migratoire, quelle politique va-t-il mettre en place de manière à satisfaire les frustrations des jeunes. Prononcer des discours, ça ne va pas régler le problème. Ça ne va pas retenir les jeunes parce que les jeunes sont dans le désespoir. Il faut des choses concrètes"*.

Après le naufrage de Mbour, "tout le monde a peur qu'un proche prenne la mer"

Dimanche 8 septembre 2024, une pirogue surchargée d'une centaine de personnes a fait naufrage quelques heures seulement après son départ de Mbour, au sud de Dakar. Une vingtaine de migrants ont pu être secourus. Mais les autorités ont récupéré 39 corps et on compte des dizaines de disparus. À Mbour, de nombreuses familles sont touchées par l'immigration irrégulière. Dans certaines d'entre elles, trois ou quatre personnes du même foyer sont parties pour l'Europe. Les habitants sont crispés ces derniers jours. Tout le monde a peur qu'un proche prenne la mer.

"L'atmosphère est lourde à Mbour, c'est morose. Tout le monde est triste, tout Mbour est triste, même moi je suis triste ! Imaginez : du jour au lendemain, vous apprenez que votre enfant, votre frère, votre cousin, votre neveu a disparu. C'est très violent. Ma nièce a perdu deux de ses fils dans le naufrage de dimanche. Ils avaient 19 et 20 ans. Ils ont disparu en mer. Leurs parents ne savaient pas qu'ils allaient tenter la traversée. L'annonce de leur disparition a été un choc. Ils sont dévastés. Ici, la migration est partout. Dans la rue, des intermédiaires avec les passeurs [coaxeurs,] racolent les jeunes. Ils les interpellent en les incitant à partir, et en les informant du prochain départ. Sur les plages, des personnes construisent en permanence des énormes pirogues, de 150 mètres de long. Ca ne s'arrête jamais. On sait très bien que ces bateaux ne sont pas destinés à la pêche. Les pirogues des pêcheurs sont beaucoup plus petites. Et tout cela est fait à la vue de tous, mais personne n'agit pour empêcher ce business.

Mais le problème vient aussi de ceux qui ont réussi à atteindre les Canaries. Car ils encouragent leurs amis restés au pays de partir. Ils leur disent que leur vie est mieux. Ils envoient des photos d'eux à la plage, au restaurant... Alors qu'on sait très bien qu'ils vivent dans des conditions misérables aux Canaries. Ils sont entassés dans des camps. Ils galèrent. Malgré tout, les jeunes de Mbour sont appâtés, et un jour, ils décident de rejoindre leurs amis en Europe. Et puis ils se disent aussi : il y a plus de personnes qui ont réussi à aller en Espagne que de gens qui sont morts, alors pourquoi pas moi ?

Moi, j'ai cinq enfants âgés de 27 à 35 ans. Je les surveille. Je ne veux pas qu'ils prennent la mer. Je leur parle beaucoup, je leur explique les dangers d'un tel voyage, je les dissuade de tenter la traversée. On peut construire une vie au Sénégal. Il faut juste y croire. Il faut trouver des solutions pour mettre un terme à cet exode. J'exhorte les pays européens à délivrer des visas aux jeunes Africains. Il faut leur donner leur chance. Aujourd'hui, c'est très difficile, voire impossible, de migrer de manière régulière. Les jeunes n'obtiennent jamais de visas, alors ils prennent tous les risques dans l'Atlantique."

Naufrage au Sénégal : "Il faut dire aux jeunes Africains qu'ils ont un formidable potentiel"

L'économiste et fondateur du think tank WATHI évoque les drames migratoires en mer à la suite du naufrage meurtrier survenu le 7 septembre 2024 au large de Mbour.

Des analyses, et notamment ce que disent les travaux de recherche sur les déterminants des migrations, rappellent que ces mouvements de personnes sont indissociables de l'histoire de l'humanité, que c'est largement la même combinaison de facteurs explicatifs que l'on retrouve sur tous les continents, à des époques différentes. Des théories économiques de la migration permettent de comprendre la concentration des flux de départs de migrants dans des localités données, dans des régions spécifiques qui ne sont pas toujours les plus démunies. On migre davantage lorsqu'on a des parents et des amis qui ont déjà migré et qui vivent plus ou moins décentement à l'étranger. La pression familiale et sociale dans une zone d'émigration pousse encore plus les autres à tenter leur chance.

On peut lire et écouter les experts des migrations internationales, mais on peut aussi voir un film récent qui vous a beaucoup marqué... Il s'agit de *Moi, capitaine*, sorti en septembre 2023 en Italie, pays d'origine du réalisateur, puis sorti en salles au Sénégal et en France en janvier 2024. Nommé aux Oscars et aux Golden Globes, le film a reçu au festival international de Venise le prix de la mise en scène et le prix d'interprétation masculine décerné à un jeune acteur amateur sénégalais, âgé de 19 ans, époustouffant dans son rôle. Le réalisateur raconte que l'idée lui est venue d'une visite d'un centre pour adolescents migrants en Italie. Basé sur des histoires vécues par ces jeunes, le film raconte le périple périlleux de deux adolescents sénégalais qui décident de partir pour l'Europe en traversant le Sahara, puis la Libye où sévissent des trafiquants d'êtres humains qui infligent d'atroces tortures aux migrants, avant de se lancer dans la traversée de la Méditerranée. Comme après chaque naufrage, des survivants qui ont vu des amis mourir quelques heures plus tôt, se disent prêts à tenter à nouveau leur chance dès que possible... Cela nous paraît fou mais c'est parce que nous ne pouvons simplement pas nous mettre à la place et dans la tête de ces garçons de 17 ans, de ces jeunes hommes

de 25 ans, de ces jeunes femmes de 30 ans, parfois accompagnées de bébés, de ces hommes qui ont un emploi ou une petite boutique, qui sont prêts à tout pour aller en Europe ou en Amérique du Nord.

Il faut bien sûr tout faire pour stopper l'hécatombe des candidats à la migration clandestine. Mais il faut aussi dire et surtout montrer aux jeunes du Sénégal, de Gambie, de Mauritanie, de Guinée et d'ailleurs, qu'ils ont un formidable potentiel, que leurs vies ont de la valeur. Il faut reconnaître que leurs rêves sont aussi légitimes que ceux de tous les jeunes sur les autres continents. C'est à tous ceux qui peuvent voyager sans risque pour voir le reste du monde de porter un regard bienveillant sur ces adolescents et ces jeunes adultes qui rêvent de faire quelque chose d'utile et de bon de leur vie, dans leur pays ou partout ailleurs. Il faut saluer, soutenir, amplifier les initiatives qui, dans tous les pays africains, redonnent concrètement espoir à des milliers de jeunes, en créant des opportunités de formation, d'encadrement professionnel, de valorisation de leurs talents. Je peux citer le Consortium jeunesse Sénégal qui fédère près d'une vingtaine d'organisations dédiées à la jeunesse et qui porte un plaidoyer constant auprès des décideurs politiques et économiques du pays sur toutes les questions cruciales pour la jeunesse, autrement dit, les questions cruciales pour l'avenir du pays. Ce modèle commence à inspirer d'autres dans la région et cela est très prometteur.

<https://www.consortiumjeunessesenegal.org/>

TUNISIE

Ouverture d'une enquête sur les violences sexuelles commis par les forces de l'ordre

Mardi 24 septembre 2024, l'Union européenne (UE), par la voix d'une des porte-parole de la Commission, a réclamé une enquête aux autorités tunisiennes après la publication d'un article du Guardian. Il relate des témoignages accusant les forces de l'ordre tunisiennes de violences sexuelles, dont des viols, sur des femmes migrantes.

Selon la fondatrice d'une association de santé à Sfax (centre-est) des centaines de femmes migrantes subsahariennes ont été violées par les forces de sécurité tunisiennes au cours de ces 18 derniers mois. *"Nous sommes violées en grand nombre ; ils [la Garde nationale] nous prennent tout"*, a raconté une Ivoirienne agressée par des policiers dans la banlieue de Sfax.

Un Guinéen de 28 ans et son groupe ont été interceptés en mer, avant d'être emmenés à des centaines de kilomètres de Sfax. Peu après leur arrivée à 2h du matin dans une base de la Garde nationale, *"les forces de sécurité tunisiennes ont commencé à violer méthodiquement les femmes"*, raconte-t-il. *"Il y avait une petite maison à l'extérieur et toutes les heures environ, ils prenaient deux ou trois femmes de la base et les violaient là-bas"*. *"On les entendait crier, appeler à l'aide. Ils ne se souciaient pas d'avoir 100 témoins"*.

Le quotidien affirme également que des officiers collaborent avec des passeurs pour organiser des traversées de la Méditerranée. *"La Garde nationale organise les départs de bateaux en Méditerranée, atteste un passeur. Ils les regardent aller à l'eau, les interceptent, récupèrent le moteur et nous les revendent"*.

Interrogées par The Guardian, les autorités tunisiennes contestent des allégations *"fausses et sans fondement"*, et soutiennent que leurs forces de sécurité opèrent avec *"professionnalisme pour faire respecter l'État de droit sur [le] territoire, tout en respectant pleinement les principes et normes internationaux"*.

Ces publications alimentent une nouvelle fois la controverse face à l'accord migratoire signé en juillet 2023 entre l'UE et la Tunisie. Depuis cette date, la gestion de l'immigration dans le pays est en partie financée par des fonds européens, d'un montant de 105 millions d'euros.

Interpellée par le journal britannique sur son financement au regard de ces accusations de viols, la Commission n'a pas répondu sur le fond mais insisté sur le fait que son financement pour les programmes de migration en Tunisie était acheminé *"via des organisations internationales, des États membres de l'UE et des ONG présentes sur le terrain"*. Des *"experts indépendants chargés de vérifier"*

le respect du principe de 'ne pas nuire ' dans le cadre des programmes financés par l'UE" seront aussi dépêchés sur place, a-t-elle fait savoir.

En mai 2024, la commission européenne avait reconnu une « *situation difficile* », après une enquête journalistique documentant la manière dont des dizaines de milliers de migrants ont été arrêtés et abandonnés en plein désert au Maroc, en Tunisie et en Mauritanie. Le "*partenariat stratégique*" signé pour faire baisser le nombre d'arrivées de migrants en provenance de Tunisie – en 2023, plus de 150 000 personnes, dont une majorité depuis les côtes tunisiennes, ont gagné l'Italie après une traversée de la Méditerranée – suscite régulièrement des critiques d'ONG et d'élus de gauche, qui dénoncent l'autoritarisme du président tunisien et les atteintes aux droits humains dont sont victimes les migrants subsahariens dans le pays.

Huit mois après cet été meurtrier, en avril 2024, la médiatrice de l'UE a annoncé l'ouverture d'une enquête sur la manière dont la Commission s'assure du respect des droits de l'Homme, en lien avec son accord avec la Tunisie. Ses conclusions sont attendues dans les prochaines semaines.

13 corps retrouvés en mer par les garde-côtes

Treize cadavres ont été retrouvés par une unité de garde-côtes en Méditerranée, au large des villes de Chebba et Salakta, dans le centre-est de la Tunisie, a indiqué mercredi 25 septembre 2024 le porte-parole du parquet de Mahdia et Monastir. Ces corps sont tous ceux d'hommes originaires d'Afrique subsaharienne. Une enquête judiciaire a été ouverte pour déterminer les circonstances de leur noyade, a précisé le porte-parole. Mais d'autres corps ne sont jamais retrouvés : ceux des "*naufrages invisibles*" qui peuvent se produire dans l'immensité de la Méditerranée, sans laisser de traces.

Plus de 1 300 migrants sont morts ou ont été portés disparus l'année dernière dans des naufrages près des côtes tunisiennes, selon l'ONG Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux. Sur la dernière décennie, un total de 30 309 migrants ont péri en Méditerranée, et 1 405 depuis le début de l'année 2024, selon les derniers chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Depuis le début de l'année, les forces tunisiennes ont "*empêché le départ de plus de 61 000 migrants qui voulaient rejoindre les côtes européennes*", a affirmé mercredi s le ministère italien de l'Intérieur. "*Un chiffre qui témoigne de l'engagement constant des pays d'origine et de transit des migrants dans la lutte contre l'immigration irrégulière*".

Les ONG en revanche s'inquiètent de ces interceptions. "*Nous ne considérons pas la Tunisie comme un lieu sûr pour les personnes qui y fuient*", expliquait en juin Médecins sans frontières. "*Les survivants [secourus en mer par le navire humanitaire Geo Barents] ont souligné leur inquiétude quant à leur sécurité s'ils étaient ramenés en Tunisie. Le type de blessures constatées par notre équipe médicale [à bord] nous ont donné un aperçu de la souffrance et de la violence vécues par les populations originaire des pays africains en Tunisie ."* De plus, les exilés accusent souvent les forces tunisiennes de manœuvrer dangereusement près des embarcations, provoquant des naufrages. Ils sont aussi accusés de voler les moteurs des canots de migrants qui tentent de rejoindre l'Europe, les laissant dériver des heures en pleine mer.

Six corps retrouvés au large de la Tunisie

Cinq femmes migrantes originaires d'Afrique subsaharienne et un enfant en bas âge ont été découverts morts au large de Monastir, au sud-est de Tunis, ont indiqué jeudi 12 septembre 2024 les autorités judiciaires tunisiennes. L'île italienne de Lampedusa n'est située qu'à 150 km de Monastir. Le porte-parole du parquet de Monastir, a précisé que les corps avaient été retrouvés mercredi 11. Selon les premières analyses, le groupe s'est noyé une semaine plus tôt. L'enfant avait à peine deux ans, toujours d'après le parquet. Une enquête a été ouverte pour déterminer si leur décès est lié à une "*opération de migration ou de traite des êtres humains*", a ajouté le porte-parole.

AMERIQUE

CANADA

Le Canada procède à un tour de vis sur ses règles en matière d'immigration

Après avoir mené des campagnes de recrutement à travers le monde pour combler ses besoins en main-d'œuvre, le Canada fait marche arrière. Le gouvernement a annoncé, mercredi 18 septembre 2024, des mesures visant à restreindre le nombre de personnes embauchées de façon temporaire, ainsi que le nombre d'étudiants recrutés à l'étranger. « *Vouloir venir au Canada est peut-être un rêve, mais c'est un privilège et non un droit.* » Cette mise en garde du ministre canadien de l'Immigration, illustre bien le changement de ton à Ottawa sur le sujet.

Préoccupé par les difficultés d'accès au logement et aux services publics, le gouvernement veut réduire le nombre d'étrangers à petit salaire recrutés par des entreprises sur une base temporaire. Des soudeurs, des mécaniciens, employés pour combler des besoins en main-d'œuvre en dehors des grandes villes, risquent de ne pas pouvoir renouveler leur permis de travail. « *À partir de la semaine prochaine, ces entreprises-là devront faire des choix. Si une entreprise a déjà 60% de travailleurs étrangers à bas salaire, elle ne pourra pas renouveler tous ses travailleurs. Plusieurs entreprises sont actuellement en panique* », constate une avocate spécialisée en immigration.

Plusieurs déplorent le manque de mesures de transition. Certains risquent de perdre leur emploi du jour au lendemain, comme le déplore l'Association « le Québec, c'est nous aussi » : « *Ce sont juste des projets de vie qui tombent complètement à l'eau pour des milliers de personnes, si elles ne peuvent pas renouveler leur permis de travail alors que ces règles-là n'existaient pas quand elles sont arrivées au Canada.* » Des immigrants temporaires pourraient donc se retrouver sans papiers.

<https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20240918-le-canada-proc%C3%A8de-%C3%A0-un-tour-de-vis-sur-ses-r%C3%A8gles-en-mati%C3%A8re-d-immigration>

INTERNATIONAL

Le HCR demande aux Etats de mettre fin à la détention arbitraire des demandeurs d'asile

Préoccupée par la détention arbitraire de demandeurs d'asile par certains Etats, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) appelle à des réformes urgentes pour mettre fin à cette pratique préjudiciable.

Dans certains contextes, de nombreux demandeurs d'asile sont confrontés à une détention obligatoire ou indéfinie dans des conditions inadéquates et dégradantes, souvent sans accès à une représentation légale ou à un contrôle judiciaire. Dans son dernier document de plaidoyer, le [HCR](#) avertit que dans le monde entier, les demandeurs d'asile et les réfugiés sont souvent arrêtés et détenus, sans pouvoir contester leur situation ou exercer leur droit à la protection internationale. Et ce, en dépit de leur droit fondamental à demander l'asile.

Le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) s'inquiète ainsi du sort des requérants d'asile afghans. Avec ses partenaires, le HCR a donc intensifié son travail et sa présence aux points de passage officiels de la frontière, alors que des dizaines de milliers d'Afghans arrivent du Pakistan. Nombre d'entre eux ont été arrêtés, expulsés ou détenus.

L'anti-constitutionnalité de certaines décisions en Italie et Corée du Sud

Dans d'autres pays, ce sont des juridictions nationales qui ont arrêté certains processus, comme cette décision prise en mars 2023 en République de Corée. La Cour constitutionnelle a déclaré

inconstitutionnelle la disposition de la loi sur l'immigration prévoyant la détention des demandeurs d'asile, des réfugiés et des migrants, en raison de l'absence d'une durée maximale de détention. La législation visant à mettre en œuvre l'arrêt est en cours de discussion.

Le rapport du HCR revient également sur un arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme, qui a examiné le cas de quatre ressortissants tunisiens, qui ont été sauvés en mer avant d'être orientés sur l'île de Lampedusa. Ils ont été placés dans le hotspot pendant 10 jours, au cours desquels ils n'ont pas été autorisés à quitter le centre. Étant donné l'absence de base juridique claire pour la détention ou d'ordre de détention dans leurs cas, la Cour a estimé que leur privation de liberté décidée par l'Italie était arbitraire.

Outre ces cas cités, la note du HCR souligne généralement les graves conséquences de la détention arbitraire pour les personnes qui fuient la violence, les conflits ou les persécutions. Outre ces effets dévastateurs sur leur santé physique et mentale, la détention perturbe les liens familiaux et n'est jamais dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

Au moins 330.000 enfants sont détenus chaque année

Malgré des contraintes juridiques internationales claires, y compris l'interdiction de détenir des enfants pour des raisons d'immigration, le HCR craint que le recours à la détention pour des raisons d'immigration ne soit en augmentation. En attendant, les enfants continuent d'être détenus pour des raisons liées à l'immigration. Dans certains pays où la détention d'enfants par les services d'immigration n'est pas autorisée par la loi, elle continue d'être utilisée dans la pratique.

Au moins 77 pays ont des lois ou des politiques qui autorisent la détention d'enfants sur la base de leur statut juridique ou migratoire, et dans la pratique, au moins 330.000 enfants sont détenus chaque année sur cette base. Le HCR exhorte les gouvernements à prendre des mesures immédiates pour mettre fin à la détention des immigrants, en particulier pour les groupes vulnérables, et à donner la priorité à des alternatives non privatives de liberté qui respectent la dignité humaine.

De bonnes pratiques en Équateur, Uruguay, Colombie et Zambie

La note identifie quatre domaines critiques à réformer : la détention de facto, la détention d'enfants, les droits procéduraux et les alternatives à la détention. Il souligne que les alternatives, telles que les modèles communautaires, sont plus humaines, plus rentables et garantissent un respect élevé des procédures d'asile.

En termes de bonnes pratiques, le HCR cite le cas de l'Équateur et de l'Uruguay. Dans ces deux pays d'Amérique du Sud, **les réfugiés et les demandeurs d'asile ne sont pas placés en détention. Ils ont le droit de travailler et d'accéder aux services pendant que leur dossier est traité.**

En Colombie, face aux arrivées massives de réfugiés et de migrants vénézuéliens, le gouvernement a réagi en mettant en place un **programme de régularisation temporaire plutôt qu'un régime de détention des immigrants**. Le statut de protection temporaire est valide pendant une période pouvant aller jusqu'à dix ans.

En Afrique, la Zambie a mis en place en 2014 un mécanisme national d'orientation qui sert de cadre à l'identification des demandeurs d'asile, des réfugiés et des migrants vulnérables et à leur orientation vers les services appropriés. Ce dispositif a permis d'éviter le recours à la détention des immigrants en les orientant vers un hébergement au sein de la communauté.

https://news.un.org/fr/story/2024/09/1148851?utm_source=UN+News+-+French&utm_campaign=0606043036-EMAIL_CAMPAIGN_2024_09_19_12_03&utm_medium=email&utm_term=0_0264da9d8f-0606043036-%5BLIST_EMAIL_ID%5D

TEMOIGNAGE

Un Sierra-Léonais de 24 ans expulsé dans le désert par la Tunisie témoigne de son calvaire

"Le 26 août 2024, des policiers m'ont arrêté avec ma femme dans une rue de Tunis. On leur a montré nos cartes de demandeurs d'asile mais ils nous ont quand même emmenés au commissariat.

Il possède une carte de demandeur d'asile délivré par le Haut-commissariat des réfugiés (HCR). En Tunisie, le statut de réfugié est délivré par l'ONU. Ce document est censé notamment protéger les exilés des arrestations de la police, et de prouver qu'ils sont en règle dans le pays.

Là, les officiers ont pris toutes mes affaires : mon argent, mes bagues, mon manteau... Mais j'ai réussi à cacher mon téléphone sur moi. Ensuite, j'ai été transféré dans un bâtiment en périphérie de la capitale. Ma femme était toujours avec moi. On nous a mis dans une pièce avec une centaine d'autres Noirs. Il y avait quelques femmes et plusieurs enfants. Les agents nous ont forcé à monter dans un bus. Après neuf heures de route, on est arrivé dans une zone désertique. Avant de descendre, les policiers nous ont brutalisé : ils nous ont frappé avec des matraques et nous ont attaché les mains, dans le dos, avec du fil de fer ou des menottes. Seuls les enfants ont été épargnés. Mais les femmes ont aussi été fouettées, pourtant certaines étaient enceintes ! On a encore été battu à la descente du bus par des militaires tunisiens. Puis, les agents nous ont placé au sol, en file indienne et nous ont libéré les mains. Une nouvelle fois, nous avons reçu des coups de matraques. L'un des Tunisiens a hurlé en montrant du doigt une direction : 'Allez là-bas et ne revenez jamais. Si vous revenez, on vous brise les jambes'. Là-bas, c'était l'Algérie.

Depuis un an, les autorités tunisiennes interpellent les subsahariens et les expulsent vers la Libye ou l'Algérie, au mépris du droit international. La plupart des migrants racontent avoir subi des brimades et des violences de la part des forces tunisiennes. Des ONG et des médias, documentent depuis des mois ces envois dans des zones désertiques.

Quelques personnes du groupe sont parvenues à entrer en Algérie en se cachant. D'autres ont été repérées et refoulées. Les militaires algériens les ont frappées en leur criant de retourner en Tunisie. Nous ne savions pas quoi faire. Du côté tunisien et algérien, on nous interdisait de rentrer. Avec ma femme, on a pris une autre route qui mène vers la Tunisie, en restant discret pour éviter les forces de l'ordre. Une quarantaine de personnes nous ont suivis. Parmi elles, un enfant de quatre ans et une femme enceinte de neuf mois.

Pendant une semaine, on a marché dans le désert, à la merci des intempéries. C'était très dur pour la femme qui arrivait à terme. Elle avait du mal à marcher et pleurait beaucoup. Son ventre lui faisait mal. La nuit, on ne dormait que quelques heures. C'était difficile car dans ce désert, le sol est rocailleux, et nous n'avions pas de couverture. Il peut faire froid lorsque le soleil se couche. Et la journée, nous avions très chaud. Dès qu'on trouvait un coin d'ombre sur notre trajet, on s'arrêtait pour se reposer un peu. On n'avait rien à manger et seulement quelques litres d'eau par personne. On rationnait l'eau de peur d'en manquer. Certains ont même dû boire leur urine.

Lors de son périple dans le désert, il a tourné plusieurs vidéos pour alerter sur ses conditions de vie, et réclamer de l'aide. Sur les images, on voit des hommes, femmes et enfants, à bout de force en plein désert et accablés par la chaleur. On remarque aussi un homme qui se lèche le bras pour tenter de se désaltérer, alors que la pluie tombe sur lui. Une femme enceinte de neuf mois et exténuée par la marche, se dénude en quête de fraîcheur. Un enfant dort à même le sol, sur des cailloux, contre sa mère. Plusieurs migrants montrent aussi des blessures et des bleus sur le corps, probablement causés par les coups portés par les agents tunisiens.

J'avais envoyé ces images à une amie à Tunis. Elle a contacté plusieurs organisations et

on a finalement été secourus par des humanitaires, après plusieurs jours de négociations avec les autorités tunisiennes. Maintenant, nous sommes dans le centre de l'OIM [Organisation internationale des migrations] à Tataouine [ville tunisienne près de la frontière algérienne]. Je ne sais pas ce que je vais faire. Je ne peux pas retourner dans mon pays car je suis menacé et je ne peux pas rester ici car je crains pour ma vie. Je crois qu'il ne me reste plus qu'à tenter de prendre la mer pour l'Europe."

Une journée sur le terrain avec les équipes de Grande-Synthe pour Utopia56

7:30 : Les bénévoles reçoivent une alerte sur le groupe WhatsApp de l'inter-organisation: un démantèlement est en cours sur le campement de Loon-Plage.

Entre 800 et 1000 personnes exilées survivent sur ce campement, en attente d'une fenêtre météo qui leur permettrait de tenter de traverser la Manche. Sur place, nous constatons qu'au moins 300 personnes ont été chassées de leur lieu de vie, voyant leurs tentes, couvertures et effets personnels détruits ou jetés à la benne par les forces de police et la société de nettoyage mandaté par l'État. C'est le onzième démantèlement sur cette zone depuis le début de l'année. Will, bénévole depuis le mois de février, indique à un groupe de personnes où aura lieu la distribution de matériel d'urgence par les associations partenaires dans l'après-midi, mais la tâche est ardue : l'unique terrain qui accueillait des distributions vient d'être condamné par la Communauté Urbaine de Dunkerque, en raison de sa proximité avec les rails de chemins de fer, sous la pression de la SNCF.

10:00 : Deux heures plus tard, l'équipe d'urgence jour composée de Félicie et Lucie est à nouveau sur place. Leur mission est la suivante : répondre aux sollicitations des personnes exilées qui les contactent via notre numéro d'urgence, joignable 24h/24 et 7j/7. Ce matin, elles accompagnaient un homme blessé à la jambe souhaitant rejoindre un Centre d'Accueil et d'Examens des Situations (CAES)

13:00 : Félicie et Lucie se rendent ensuite à l'arrêt de bus duquel partent les personnes en direction du littoral. La météo des prochains jours s'annonce bonne, et de nombreuses tentatives de traversées de la Manche sont à prévoir. Elles distribuent des documents traduits en plusieurs langues, pour prévenir les personnes des risques liés à la traversée. Elles rappellent le numéro d'urgence internationale, le 112, expliquent comment transmettre sa géolocalisation aux secours et comment utiliser l'application de météo Windy. Elles insistent notamment sur le fait de ne pas prendre la mer si les vagues mesurent plus de 50 cm

15:00 : En parallèle de la mission urgence jour, le binôme formé par Will et Kate constitue l'équipe de support. Cette après-midi, elle maraude en périphérie du campement pour s'assurer que les personnes vont bien après l'éviction de ce matin. Sur un des lieux de vie, un groupe d'hommes afghans les accueille au coin d'un feu. Certains viennent d'arriver, d'autres sont là depuis plusieurs semaines et ont échoué plusieurs fois à rejoindre l'Angleterre. Kate et Will distribuent les mêmes documents de préventions des risques liés à la traversée, ainsi que le New Arrival Guide, qui recense lieux et horaires de l'ensemble des actions des associations. Sur un des lieux de vie, un groupe d'hommes afghans les accueille au coin d'un feu. Certains viennent d'arriver, d'autres sont là depuis plusieurs semaines et ont échoué plusieurs fois à rejoindre l'Angleterre. Kate et Will distribuent les mêmes documents de préventions des risques liés à la traversée, ainsi que le New Arrival Guide, qui recense lieux et horaires de l'ensemble des actions des associations.

17:00: Félicie et Lucie sont rentrées au "Château", le lieu de vie des bénévoles. En l'absence de sollicitation sur le téléphone d'urgence, elles profitent de ce temps libre pour trier les dons matériels, par taille, genre, usage. Lors de la maraude littorale, une mission qui consiste à venir en assistance aux personnes ayant échoué la traversée, l'équipe distribue des vêtements secs, des couvertures de survies, ainsi que des boissons chaudes et des repas. En fin de journée, Félicie et Lucie donnent le téléphone d'urgence à l'équipe de nuit, qui prend le relais. Ce soir, en raison du démantèlement de ce matin, elle recevra de nombreuses demandes de tentes et de couvertures

20:00 : Après leur mission de terrain, Thomas, coordinateur de l'antenne de Grande-Synthe, forme les bénévoles à la maraude littoral. Il détaille notamment l'usage des applications Vessels Finder et Marine Trafic, lesquelles permettent d'analyser les trajets des bateaux en mer, pour comprendre quand ont lieu des sauvetages en mer. Grâce à la compréhension de ces outils, la maraude est en mesure de savoir quand se rendre aux ports, pour vérifier que les personnes naufragées soient prises en charge, et à défaut, apporter une aide matérielle d'urgence

Utopia56